

M 1659 - 1253 - 5,00F

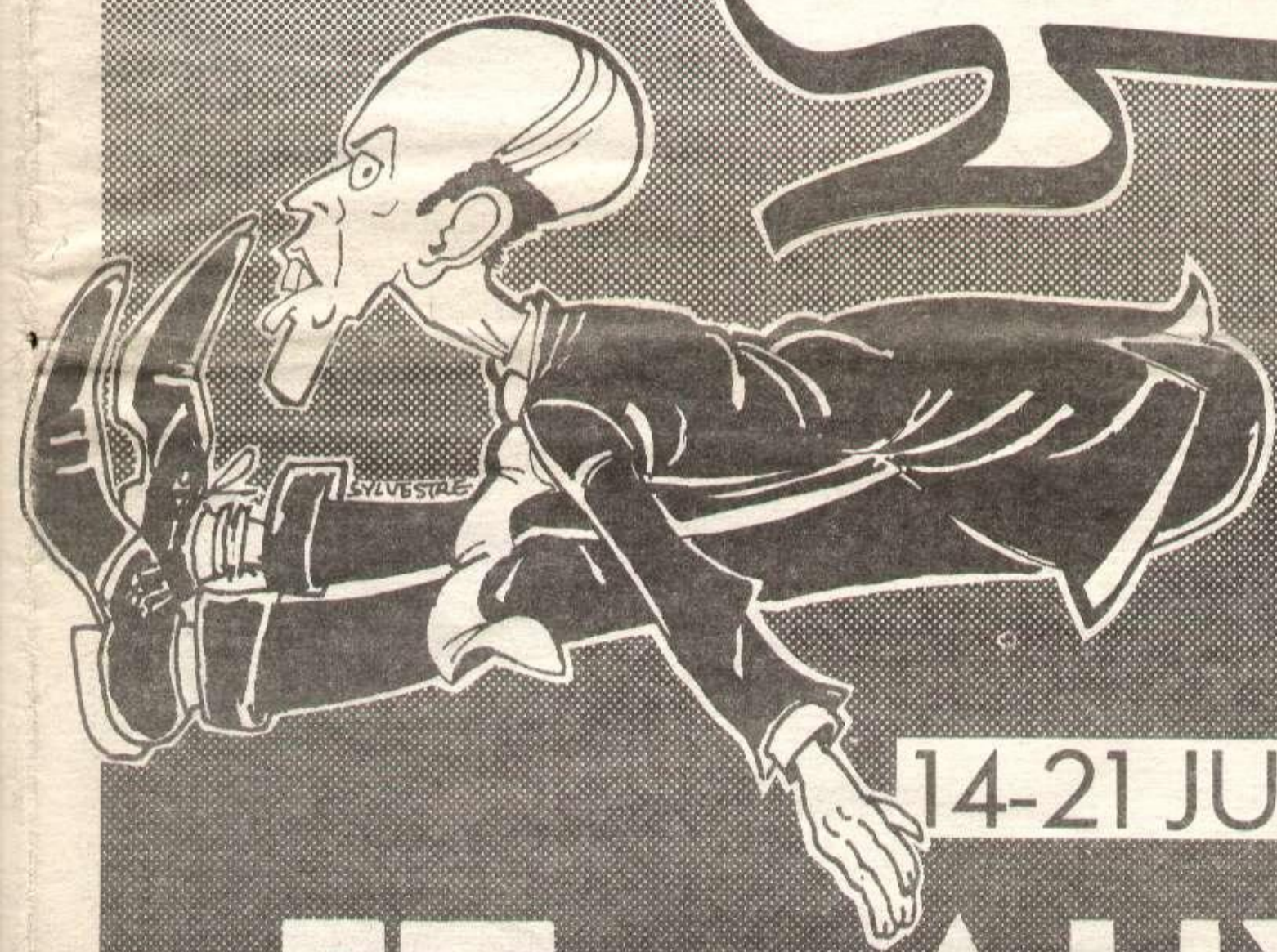
du 12 juin au 18 juin 1981

# l'humanité rouge

organe  
central du **PCML**

**Le dossier  
noir  
des accidents  
du travail  
dans  
la réparation  
navale  
à Marseille**

Qui m'aime  
me suive



14-21 JUIN

**ET ... AUX  
SUIVANTS !**

## AFFAIRE CURIEL...

## Quand les dossiers remontent à la surface

Voici trois ans, le 4 mai 1978, Henri Curiel était assassiné par un « mystérieux » commando Delta. Un assassinat revendiqué en ces termes: « Aujourd'hui à 14 heures, l'agent du KGB, Henri Curiel, militant de la cause arabe, traître à la France qui l'a adopté, a cessé définitivement ses activités »...

Le meurtre avait été précédé d'une campagne de presse, lancée par un article non signé, paru dans le *Point* en 1976. Cet article « lettre anonyme », désignait nommément Henri Curiel comme étant un « agent du KGB », et qui plus est, chef d'un réseau ayant des accointances avec l'Armée rouge japonaise et le réseau Carlos... Un agent russe doublé d'un terroriste international de grande envergure, rien que ça! L'auteur de ces révélations s'avéra bientôt être Georges Suffert qui, disait-il, tenait ses informations de milieux bien « renseignés »... Et l'intox marcha!

Sur la demande de la DST, en octobre 1977, Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, avait fait assigner Curiel à résidence à Digne. Henri Curiel fait appel de cette décision devant la Commission de recours. Devant l'absence totale de preuves tangibles quant aux activités terroristes ou d'espionnage de Curiel, la Commission fait lever l'assignation. Curiel rentre à Paris. Ce fut pour tomber sous les balles de deux tueurs dont on n'a jamais retrouvé la trace...

Aujourd'hui, après que le 10 mai ait vidé les ministères des hommes mouillés jusqu'aux yeux dans des eaux pour le moins peu claires, remontent à la surface, des dossiers — ceux qui ont échappé à l'incinérateur — révélateurs. Et l'on apprend par un avis rendu en décembre 1977, (et qui met fin à l'assignation à résidence de Curiel) par la Commission de recours des réfugiés et apatrides, que Curiel n'était ni espion ni terroriste, et que de plus, « aucune pièce du dossier » présenté par le ministre de l'Intérieur, n'était venue confirmer les « accusations particulièrement graves » portées à son encontre.

Durant trois ans, la famille et les amis de Curiel avaient demandé à grand renfort de procédures, de pouvoir accéder aux documents concernant l'affaire.



En haut : enterrement de Pierre Goldman...  
En bas : enterrement de Laïd Sebati...

Bonnet s'y opposa continuellement, contre l'avis même de la Commission d'accès aux documents administratifs. Il alla même plus loin, en interdisant à ses services de venir témoigner devant le juge d'instruction à l'époque de la mise en accusation de Curiel, et refusa toujours de présenter les « preuves » qu'il déclarait posséder... Top secret. On comprend son refus de présenter un dossier, peut-être volumineux, mais qu'aucune preuve tangible ne venait étayer...

Aujourd'hui, au ministère de l'Intérieur, on veut « faire en sorte que les blocages de cette affaire sautent ». « Le juge d'instruction

sait ce qu'il a à faire. Désormais, le ministre n'empêchera plus l'enquête judiciaire de se mener. Et on verra bien s'il y a vraiment secret de la Défense nationale ».

Encore faut-il qu'il existe toujours un dossier Curiel dans les archives si tant secrètes de la DST et du SDECE? Rien n'est moins sûr... Ces gens-là ont l'habitude de nager en eau trouble, pour ne pas dire fangeuse. Leur façon de « travailler » tient plus du banditisme que de la protection du territoire. Le chantage, l'intoxication, la manipulation, la construction de fausses preuves, comme la destruction des vraies quand elles

sont par trop « encombrantes », rien ne les rebute... Pas plus que l'élimination physiques des personnes gênantes, à l'occasion... Un véritable panier de crabes à n'approcher qu'avec précaution... Pour faire la lumière sur l'affaire Curiel, dans un pareil bouillier, il faudra se lever de bonne heure, j'en ai peur... Les renseignements, ils sont prêts à en obtenir par n'importe quel moyen, quant à en donner, c'est une autre histoire.

Il est d'autres affaires, non élucidées, où il faudrait « faire en sorte que les blocages sautent »... L'attentat de la rue Copernic, par exemple, commis en octobre 80, à l'ombre d'un pouvoir qui par sa politique de racisme d'Etat, incitait pour ne pas dire encourageait, ce genre d'exactions fascistes. Et plus loin, l'assassinat de Pierre Goldman, abattu le 20 septembre 1979, par un commando de trois hommes se revendiquant d'un groupe « Honneur de la police »... Tueurs en « fuite », mobiles du crimes « inconnus ». Et cet attentat criminel le 2 décembre 1977 au siège de l'Amicale des Algériens en Europe à Paris, qui causa la mort de Laïd Sebati. Attentat revendiqué par un commando « Delta »... Encore eux! Emules de Degueldre ou paravent aux agissements de barbouzes ayant cartes tricolores en poche? Bien malin qui pourrait le dire, mais l'un n'empêche sans doute pas l'autre. Et l'on pourrait remonter plus loin, jusqu'à l'odieuse attentat contre le Consulat d'Algérie à Marseille, qui coûta la vie à trois Algériens le 13 décembre 1973. Et l'on pourrait replonger le nez dans la puante affaire De Broglie, au sujet de laquelle un certain prince Poniatowski, ex-ministre de l'Intérieur, n'aurait pas les mains si propres qu'il voudrait le faire croire. Un barrage savamment organisé à empêché son audition devant la Haute Cour de justice jusqu'à aujourd'hui. Ne pourrait-on pas là aussi, « faire sauter les blocages »?

Et l'on pourrait rallonger la liste des affaires où les mobiles sont restés « inconnus », les tueurs « évanouis », les preuves « escamotées », les témoins éliminés, et les dossiers partis en fumée... Du pain sur la planche, Monsieur Defferre...

Claude DHALLUIN

## CONTINUER A AVANCER

Amplifier la défaite de la droite aux élections législatives des 14 et 21 juin, telle est l'actuelle priorité pour pouvoir avancer sur la voie de changements. Il est clair, en effet, que si l'UNM venait à remporter une majorité de sièges à l'Assemblée nationale, le grand capital se verrait conforté dans la poursuite de son offensive antipopulaire. La possibilité de changement, à peine entrouverte le 10 mai, se verrait déjà refermée. Chirac, promu nouveau chef de file de la droite, viendrait triompher. Voilà pourquoi nous appelons à voter pour amplifier la défaite de la droite.

Cette priorité une fois atteinte, il s'agira alors de continuer à avancer dans le sens de transformations favorables aux travailleurs. Déjà, un certain nombre de mesures ont été prises par l'actuel gouvernement qui vont dans le bon sens. A nos yeux, les deux mesures les plus positives sont: la suspension des expulsions de travailleurs immigrés et le début des libérations de prisonniers politiques. Elles correspondent à ce que nous considérons être des actions prioritaires. Il faut maintenant continuer à avancer dans cette direction. Pour ce qui nous concerne, nous allons maintenant continuer, entre autres, à agir en faveur de l'abrogation des lois anti-immigrés, pour la réalisation de l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés. Nous allons également poursuivre notre action pour que soient libérés tous les prisonniers politiques, dans les plus brefs délais, pour que soit dissoute la Cour de sûreté de l'Etat et abrogée la loi Peyrefitte. A ce sujet, il faut prendre acte de la mise au point de Mitterrand, réaffirmant sa volonté de dissoudre la Cour de sûreté de l'Etat et non de l'aménager comme l'avait déclaré son ministre de la Justice. Dont acte, mais cela a permis de voir qu'au sein du gouvernement, certains n'ont aucune envie de remise en cause. Pour ce qui est des mesures sociales annoncées, il y a lieu d'être moins satisfait. Toute augmentation de revenus des travailleurs, personnes âgées, handicapés, est évidemment une bonne chose. Mais l'augmentation de 10% du SMIC qui est intervenue est tout à fait insuffisante. Elle n'est qu'à peine supérieure à ce qu'avait fait Giscard après son élection de 74.

Il faut également constater que le train de mesures sociales a délaissé les travailleurs qui ont été parmi les premières victimes de la politique capitaliste: les chômeurs. Rien n'a été prévu pour augmenter de façon substantielle leurs ressources. Autrement dit, la lutte pour des revenus décents reste à l'ordre du jour.

Bien sûr, les capitalistes, les politiciens de droite, les médias à leur botte, poussent de hauts cris devant les mesures prises, si modestes soient-elles. Cela traduit leur ferme détermination à ne pas reculer dans le degré d'exploitation des travailleurs. Leurs pressions ont joué un rôle important dans la modestie des décisions gouvernementales. Un autre signe de leur détermination est la poursuite, accélérée même, des licenciements.

Qu'en conclure? Face à l'action et aux pressions du capital, qui ont pour but d'imposer une politique qui ne remette pas en cause son offensive anti-ouvrière, il faudra l'intervention et l'action des travailleurs. Voilà ce qui permettra, de façon sûre, de continuer à avancer, une fois la droite battue aux élections.

Pierre BURNAND

### l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURDUET. Directeur politique : Pierre BURNAND.  
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cludel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.  
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand.  
Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui — Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.  
L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19  
Commission paritaire : N° 57952 — dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 1981.

Ils n'ont pas baissé les bras. Ils sont toujours là, l'arme au poing. Ils spéculent sur le franc, licencient les travailleurs, font bloc contre toute revendication. Ils s'adaptent aux nouvelles conditions en mettant sur pied de nouveaux instruments de propagande : « radios libres CNPF ». Détenteurs du capital, ils mobilisent tout l'appareil occulte de l'organisation patronale, véritable machine de guerre contre les travailleurs et le syndicat. Leur candidat aux législatives, Chirac, a endossé le rôle de cavalier de l'apocalypse, sillonnant le pays pour prédire les pires catastrophes si l'on cède aux revendications. Ils voudraient continuer la politique menée par Giscard. Ce dernier battu, il faut amplifier la défaite de la droite, pour mettre en difficulté un CNPF plus arrogant et plus actif que jamais.

Léon CLADEL

## Ils spéculent

Aux postes clés des banques et des conseils d'administration, ils spéculent contre le franc pour placer leurs capitaux sur des monnaies beaucoup plus rémunératrices, particulièrement sur le dollar dont le taux d'intérêt très élevé fait l'effet d'un aimant. Non contents de réaliser de juteux profits, ils se répandent en

discours catastrophe sur un affaiblissement du franc qu'ils ont eux mêmes provoqué. Les pyromanes crient au feu. Près de 10 milliards de dollars ont quitté le territoire en 6 semaines. Sous l'œil passif du meilleur économiste de France, alors censé expédier les affaires courantes. « La France s'affaiblit, son économie vacille, ses positions dans le monde s'effritent, la lassitude et le doute s'insinuent au cœur des Françaises et des Français. Il faut arrêter ce processus de dégradation. » Vous avez reconnu Chirac.



Le carnet noir s'allonge, les listes de licenciements s'accroissent. Gandois, PDG de Rhône-Poulenc, annonce 2400 suppressions d'emplois, les Dalton-Wilnot, quant à eux, après avoir dépecé l'empire Bousac, après avoir licencié des milliers de travailleurs en 1978 dans les Vosges, se préparent à jeter à la rue, 5000 ouvriers du textile, d'ici l'automne. L'automobile n'est pas épargnée, on parle — du fait des restructurations — de 10000 suppressions d'emplois dans le secteur des équipementiers. Shell projette, de son côté, la suppression de 1200 emplois. Kléber-Colombes entièrement contrôlé par Michelin, envisage de

## Ils licencient



fermer son usine de Colombes, laissant sur le carreau 900 travailleurs. Paribas, propriétaire de la Chapelle d'Arblay, numéro 1 du papier journal, parle de mettre la clé sous la porte : total, 2300 licenciements.

Dans l'imprimerie, Oberthur, 900 personnes et Lang, 1000 personnes, sont menacés de fermeture. Line, numéro 2 de la machine outil, doit fermer : 2300 licenciements. Encore le textile, nombre de fermetures d'usines de taille plus réduite (autour de 100 travailleurs), sont prévues notamment dans le nord, le sud-ouest, la région Rhône-Alpes, et le Midi-Pyrénées.



Alors que le gouvernement a prévu l'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale, abrogation réclamée de longue date par les syndicats, le CNPF s'y oppose farouchement. Ces ordonnances imposent la présence massive du CNPF dans les Conseils d'administration de la Sécurité sociale, et réduisent de 80 à 70% le remboursement des produits pharmaceutiques. Les patrons ne veulent pas que soient remises en cause ces mesures qui amputent le salaire réel.

Le gouvernement a relevé de 10% le SMIC, lequel n'atteint toujours pas 3400F. Les cassandres du CNPF président les pires catastrophes économiques.

## Ils s'opposent

Ceyrac et Chotard se succèdent derrière les micros et les caméras, répétant : « Il n'y a pas de progrès social solide et sérieux en dehors de celui que peut payer l'augmentation de la productivité et de la compétitivité. »

Au nom de la compétitivité et de la guerre économique, ils veulent instaurer le consensus, refuser toute revendication pour augmenter leurs profits.

## Ils veulent continuer avec Chirac

Comme les patrons, Chirac prédit aux Français un avenir des plus apocalyptiques. « Il y a eu rupture de confiance dès le 11 mai. Ce que l'on donne aujourd'hui de la main gauche, on le reprendra après les élections. » C'est bien là son espoir secret et l'espoir de tous les patrons, reprendre le peu qui a été accordé et repartir à l'offensive contre le pouvoir d'achat, les libertés, continuer les restructurations et les licenciements. C'est ce qu'ils appellent le « changement



sans risque» (pour les profits). Chirac n'hésite pas à noircir le tableau pour faire pression sur les revendications des travailleurs : « 2 millions de chômeurs, 20% de hausse des prix, 100 milliards de déficit du budget de l'Etat et des organisations de Sécurité sociale ». St Chirac bouche d'or n'a que le mot liberté aux lèvres, mais il enrôle sous sa bannière UNM, des fascistes du PFN et refuse s'organiser des élections syndicales au bureau d'Aide sociale de la ville de Paris.

Sa liberté? la liberté d'exploiter. On retrouve, comme par hasard, un vice-président du CNPF, Maury-Larivière, comme candidat UNM à Confolens.

## Ils font des radios pour l'intox



Déjà le gouvernement sortant, envisageant la défaite, avait mis la main à certains projets. Ainsi, la station FR3 Mont-Blanc, s'est tue depuis le 16 mai, au profit du poste privé « Radio Mont-Blanc », destiné à couvrir toute la région Rhône-Alpes. L'un des promoteurs de Radio Mont-Blanc n'est autre que Marcel Fournier. Ce dernier, aidé du PDG de Felix Potin (déjà décédé journalisme et épicerie font bon ménage), avait contribué au rachat de l'Aurore pour le compte de Hersant. Le même Marcel Fournier (il a le journalisme dans la peau!) est par ailleurs le 1er actionnaire du Dauphiné libéré de Grenoble. Autre journal, proche de l'ex-majorité, le Parisien libéré du groupe Amaury a fait savoir son intention de se lancer sur ces ondes. Hersant lui-même, le magnat gis-

cardien de la presse écrite (30 titres), a confié à un grand journaliste indépendant, Philippe Bouvard, le soin de préparer un projet de radio. Hersant, qui aurait de petits problèmes en ce moment, cherche donc à se ré-adapter. En effet, le Tribunal correctionnel de Paris, vient de condamner à 5000F d'amende, Roger Alexandre, PDG de l'Aurore, tandis que Marcel Fournier ex PDG, et Pierre Janot, actuel PDG de la société Franpresse, société éditrice de l'Aurore, sont condamnés à 10000F d'amende chacun. Motif : les conditions d'absorption de l'Aurore par le Figaro. Hersant actuellement poursuivi pour infraction aux statuts du Figaro, prend des précautions en filialisant les nombreux titres de province sur lesquels il a mis la main.



Le CNPF a créé de nombreux instituts qui élaborent sa doctrine et favorisent ses interventions spécifiques dans la vie publique et la lutte des idées. L'Institut de l'entreprise, l'IRPOP (Institut de recherche et de perfectionnement de l'organisation professionnelle), la Délégation de l'information (pour la propagande), le CODESE (Comité pour le développement économique et social de l'entreprise), autre centre d'intox. Le CNPF compte 6500 permanents, non compris le personnel d'encadrement des Chambres de commerce et les cadres des services de communication à l'entreprise.

Au siège central du CNPF, on trouve 118 cadres de haut niveau (polytechniciens, énarques). On ne compte pas les autres structures mises en place par le patronat au niveau local, régional, international, qui jouent le rôle de pont entre le monde des affaires et les hommes politiques, les universitaires, les

## Ils activent l'appareil patronal

journalistes et les hauts fonctionnaires. Clubs, forums, déjeuners-débats, journées de rencontre se sont multipliées depuis 78.

10000 sociétés de formation professionnelle existent à ce jour, autant d'école de consensus, que les patrons utilisent abondamment, une formation professionnelle qui, en 6 ans, a touché plus de 10 millions de salariés. Patrons formateurs, mais aussi patrons journalistes, s'il est une presse qui prospère malgré la crise, c'est bien la presse patronale. 1220 titres en 1980, pour 250 en 1960, et 700 en 1968. Tirés à 5 millions d'exemplaires pour 15 millions de lecteurs, avec un budget annuel de 30 milliards d'anciens francs. 617 titres pour la région parisien-

ne, 65 pour la région Rhône-Alpes, 21 pour le Pas-de-Calais, 24 pour la Lorraine. Au moins 1000 journalistes contribuent à l'élaboration de ces journaux. Sous l'égide du CNPF, cette presse est organisée dans un centre unique, l'Union des journaux et journalistes de France (affiliée à une organisation européenne). De plus en plus, maintenant, les patrons utilisent l'audiovisuel. Un festival du film industriel se tient chaque année. Mécontents des indices de hausse des prix établis par l'INSEE, ces messieurs du CNPF viennent de créer un Institut maison (comme les syndicats du même nom), l'IPECODE, financé par lui-même et par les entreprises nationales, afin de manipuler les informations et de faire pression sur les salaires.

# IL FAUT LES BATTRE

## PME

## UNE PLACE DE CHOIX DANS LE REDEPLOIEMENT

On a beaucoup entendu ces temps-ci, tel ou tel patron ou représentant des PME gémir sur son sort, et crier à la catastrophe après l'augmentation du SMIC, ou à propos de mesures sociales envisagées ou annoncées par le gouvernement. Ce dernier, en prévoyant qu'une partie des charges nouvelles que représentent ces mesures pour les PME, serait assumée par l'Etat (c'est-à-dire par l'ensemble des citoyens), ne réfute guère les propos alarmistes des patrons. D'ailleurs, à les entendre, c'est depuis toujours, que la moindre mesure sociale, la moindre revendication avancée par les travailleurs remettrait tout en cause... On connaît bien ce langage. Aujourd'hui repris sous diverses formes par les candidats de l'UNM, alias RPR ou UDF, avec d'autant plus de force qu'approche l'échéance électorale, c'est le langage qu'ils ont toujours tenu quand ils étaient eux-mêmes au gouvernement...

Dans le numéro de mai de sa revue mensuelle *Economie et statistiques*, l'INSEE vient apporter à ce sujet, de sérieux éléments de réflexion, dont nous allons donner, ici, un aperçu.

Une étude des coûts salariaux montre tout d'abord, que plus l'entreprise (dans l'industrie) est petite, plus la durée du travail est longue, et plus les salaires sont bas. Ainsi, pour les ouvriers la durée annuelle du travail est de 1708 heures dans les établissements de plus de mille salariés, à 1898 heures dans ceux de moins de 50 (1857 heures de 50 à 99 salariés, 1807 heures de 100 à 199 salariés...). Les salaires horaires correspondants s'échelonnent de 36,96 F à 25,85 F (en passant par 26,73 F, 27,50 F...).

Cela est bien connu, et il ne peut en être autrement, nous disent les patrons des PME, sinon, comment tiendraient-ils face à la concurrence des pays à main d'œuvre bon marché, autrement dit le Tiers monde?

Cet argument n'est pas plus valable que s'il était utilisé par les patrons des grosses entreprises (de plus de 1000 salariés par exemple), à l'égard de ceux des PME! Heureusement d'ailleurs, sinon nous n'aurions plus qu'à pleurer sur le sort de tous ces malheureux patrons!

L'enquête de l'INSEE intitulée «Disparités régionales, croissance et crise», étudie l'évolution

de la carte industrielle, de l'activité économique, dans les années d'expansion (de 1954 à 1975), puis de crise (de 1975 à aujourd'hui).

Pour la première période, marquée par l'exode rural et un développement uniforme du tertiaire, l'étude note un mouvement de fond d'industrialisation des régions rurales, au détriment de l'île de France et des régions d'industrie lourde, phénomène marqué en particulier par la diffusion des industries de biens d'équipement : construction électrique et électronique, construction mécanique, construction automobile (ces trois secteurs ayant été les plus extensifs), construction navale et aéronautique, verre, armement; près d'un million d'emplois créés dans ce secteur des biens d'équipement. Dans le même temps, le secteur des biens de consommation traditionnels (dont textile, cuir, etc...) en perdait 340000, et celui des biens intermédiaires (métallurgie et sidérurgie, papier carton, caoutchouc...) augmentait de 400000 emplois.

### REDEPLOIEMENT ET DECENTRALISATION

Pour la période de 1975 à 1979, dans un contexte de

croissance considérable du chômage, le mouvement de redéploiement et rééquilibrage de l'appareil productif se poursuit.

Voici de larges extraits de la conclusion de l'étude de l'INSEE pour cette période :

«D'une part la situation de la France du Nord-Est (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine et Nord du Bassin parisien) se détériore très sensiblement (...). D'autre part, l'Est (Alsace et Franche-Comté) et la zone formée du Massif central et du Languedoc-Roussillon résistent particulièrement bien à la conjoncture difficile. L'Alsace tira en effet profit de sa situation géographique particulière. Quant aux autres et plus particulièrement l'Auvergne, le Limousin et le Languedoc-Roussillon, leur principale caractéristique commune est leur salaire moyen peu élevé.

(...) A l'intérieur même de la partie de la France située à l'ouest de la ligne Caen - Clermont - Ferrand - Montpellier, une différenciation s'opère : les régions les plus pauvres sont celles qui semblent le mieux supporter la fin de l'expansion. On constate même que la croissance de l'emploi total, loin de se tasser, s'est accélérée en Limousin, en Poitou-Charentes, en Languedoc-Roussillon et plus faiblement, en Bretagne, en Basse Normandie et en Auvergne.

Or, comme on l'a vu, ces régions ont le salaire moyen le plus bas, parmi elles particulièrement, le Poitou-Charentes et le Limousin, où le retournement de tendance est très net. (\*) Qu'elle résulte d'un choix conscient des entreprises polyrégionales, ou d'une meilleure résistance des entreprises monorégionales en général, et en particulier des petites et moyennes entreprises qui sont fort nombreuses dans ces régions, cette évolution, si elle devait se confirmer, serait un fait entièrement nouveau.

Ces éléments suggèrent quelques réflexions.

### QUE SONT LES PME ?

Que sont les PME aujourd'hui?

Le développement (décentralisé) du secteur des biens d'équipement, assumé pour une large part par les PME, donne une bonne indication sur cette question. Une bonne partie des PME a pour clientèle, les grandes entreprises de l'aéronautique, de l'automobile, de l'énergie, du transport etc... Sous la forme directe de sous-traitance ou non, elles dépendent en fait, des grands trusts, des grands monopoles français, qui ont ainsi largement décentralisé (directement ou non), leur production dans des conditions, meilleures pour leurs profits, bien inférieures à celles acquises

par les travailleurs dans les grandes entreprises.

Ni dans ce secteur, ni dans celui du commerce, (où les PME sont également nombreuses et les salaires très bas), l'argument de la concurrence de pays à main d'œuvre bon marché ne tient en aucune manière.

Cette «décentralisation» qui constitue un des aspects du redéploiement industriel et du capital en France, ne fera sans aucun doute que s'accroître avec l'introduction plus massive de l'informatique, de la bureautique : ce n'est pas pour faciliter son organisation que les capitalistes ont concentré la classe ouvrière dans de grandes unités, mais parce qu'ils y étaient contraints par les formes de production! Les capitalistes ne produisent jamais en fonction des besoins de la population, qu'il s'agisse du textile, du cuir, de la chimie, de l'électronique, de la mécanique... mais seulement en fonction du profit qu'ils peuvent en tirer. Ils n'ont pas attendu l'actuelle récession pour mettre leurs œufs dans un autre panier que celui du textile ou du cuir justement (leur retrait est amorcé depuis bien longtemps et ceux qui restent ne le font pas pour les beaux yeux des travailleurs ou pour «sauver des emplois»; c'est seulement parce qu'ils y trouvent leur compte!).

Les patrons, petits ou grands, menacent toujours de devoir fermer leurs portes, s'ils augmentent trop les salaires, mais est-ce à cause d'augmentation des salaires qu'ils mettent la clé sous la porte? Les travailleurs ont assez à lutter contre les licenciements et fermetures d'entreprises, pour savoir qu'il n'en est rien!

Bien entendu, les patrons savent bien jouer sur les disparités régionales, les inégalités diverses, le chômage, pour toujours tirer les salaires de la classe ouvrière dans son ensemble vers le bas. La classe ouvrière n'a d'autre voie pour s'y opposer que de lutter contre ces disparités et inégalités, sur la base de l'objectif «à travail égal, salaire égal», et les arguments aussi catastrophistes que fallacieux des patrons et de leurs représentants politiques, ne doivent certes pas la détourner de cette voie. Elle y sauverait... la mise des patrons, mais y perdrait son autonomie de classe!

Gilles CARPENTIER

(\*) Bien entendu, pour ce qui concerne le chômage, bien d'autres facteurs que la création - ou la diminution - des emplois jouent dans les régions : ralentissement de l'exode rural, augmentation plus ou moins forte de la population etc... L'emploi industriel, hormis ces régions, a baissé partout; il a continué à croître dans le tertiaire. Mais dans l'ensemble, le chômage s'accroît partout, son taux étant fonction de ces multiples facteurs...

## COMMUNIQUE

### Des méthodes inchangées ...

Le vendredi 5 juin au petit matin, des forces de police ont investi le foyer-hôtel du 5 de la rue d'Aix (Paris Xe) où résident quelques 80 travailleurs, la plupart immigrés.

Après avoir brisé les portes d'un grand nombre de chambres, détérioré le mobilier, réveillé et molesté les occupants, blessé l'un d'eux à la tête, ils les ont tous fait descendre dans la cour où ils en ont interpellés six.

Sans porter de jugement sur le fond de l'affaire et après avoir assuré les victimes de cette opération de son soutien, le MRAP exprime sa stupéfaction et son indignation. De telles méthodes rappellent des temps que l'on pouvait croire révolus et qui, pour tous, mettent en péril la démocratie.

Au nom de la dignité de la personne humaine, il demande que l'on établisse les vraies responsabilités et que des sanctions soient prises. C'est dans ce sens qu'il intervient auprès des autorités compétentes.

Le 5 juin 1981

Total précédent : 54 103,20 francs

|   |                          |      |
|---|--------------------------|------|
| Supplément à réabt hebdo B.R . . . . .    | Paris . . . . .          | 392  |
| Supplément à réabt hebdo C.B . . . . .    | Marseille . . . . .      | 50   |
| Supplément à réabt hebdo H.B . . . . .    | Indre/Loire . . . . .    | 42   |
| Cellule du PCML V. Pons . . . . .         | Nîmes . . . . .          | 616  |
| Soutien à HR P.E . . . . .                | Chambéry . . . . .       | 2000 |
| Suppt à réabt hebdo D.P . . . . .         | Vitry/François . . . . . | 12   |
| Vente d'objets à la brocante . . . . .    | Sevran . . . . .         | 2109 |
| La famille d'Arthur Chave . . . . .       | Avignon . . . . .        | 400  |
| M. et Mme S. . . . .                      | Antony . . . . .         | 30   |
| Souscript A. J. . . . .                   | Montrejean . . . . .     | 15   |
| Souscript C. V. . . . .                   | Dunkerque . . . . .      | 45   |
| Souscript G. J. . . . .                   | St-Martin/d'H . . . . .  | 45   |
| Souscript Patrick . . . . .               | Paris . . . . .          | 120  |
| Suppt à abonnement B. J. . . . .          | Rodez . . . . .          | 50   |
| Souscription à Librairie . . . . .        | Paris . . . . .          | 150  |
| Suppt à réabt Hebdo Ch. J. . . . .        | Pont-Lévis . . . . .     | 42   |
| Suppt à réabt hebdo L. D. . . . .         | Romanantin . . . . .     | 42   |
| Suppt à réabt hebdo U.M.H . . . . .       | Paris . . . . .          | 12   |
| Suppt à réabt hebdo B. T . . . . .        | Rodez . . . . .          | 42   |
| Cellule du PCML Sud-couleur . . . . .     | Montpellier . . . . .    | 300  |
| Suppt à réabt hebdo T. R . . . . .        | Brest . . . . .          | 2946 |
| Cellule du PCML Sidérurgie . . . . .      | Metz . . . . .           | 500  |
| Suppt à réabt hebdo P. C . . . . .        | Orléans . . . . .        | 42   |
| Cellule Clara Zetkin du PCML . . . . .    | Grenoble . . . . .       | 300  |
| Souscript Camarades travaillant . . . . . |                          |      |
| au journal . . . . .                      | Avril . . . . .          | 520  |

Nouveau total au 9 juin 1981 : 64 925,30 francs

**Mardi 23 juin  
à 21h à la Mutualité  
(Paris)**

**GILLES SERVAT  
et COLETTE MAGNY**

**chantent  
pour les victimes  
des interdictions  
professionnelles :**

**JUGE BIDALOU,  
JP. BOCHEREAU,  
LOUISETTE DEMANGE,  
COLETTE MEYNARD,  
LELONG, PAPINSKI ...**

**ORGANISE PAR LE COMITE  
CONTRE LES INTERDICTIONS  
PROFESSIONNELLES**

**Participation aux frais : 30Frs**

### ABONNEMENT

**1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F**

**3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F**

**6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F**

**Abonnez-vous, abonnez vos amis**

**S'abonner un moyen pratique**

**pour avoir le journal**

Prenez contact  
avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM . . . . .  
Prénom . . . . .  
Lieu de travail . . . . .  
Adresse . . . . .  
Code postal . . . . .

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)



## «Nous souhaitons ardemment que ces militants tahitiens rejoignent rapidement leur peuple»

INTERVIEW DE MAITRE DE FELICE  
AVOCAT DES PRISONNIERS POLITIQUES  
TAHITIENS

■ Pour quels motifs des Tahitiens sont aujourd'hui incarcérés en France, à Fleury, à Fresnes, à la Santé? Et pour quelles raisons une mesure d'amnistie serait, à leur égard, justifiée?

Il y a deux affaires. Elles ont d'abord été jugées à Papeete, en Polynésie, puis cassées par la Cour de cassation. La première concerne sept Tahitiens, condamnés définitivement aujourd'hui. Il s'agit du crime de Monsieur d'Anglejean. La seconde, celle de la mutinerie à la prison de Papeete, passera, comme la précédente devant la Cour d'assises de Versailles, après cassation.

Incontestablement, le contexte politique est celui de ces deux affaires. Un groupe de jeunes gens, quatre d'entre eux formaient un commando, avaient pour objectifs de poser des explosifs à la poste de Papeete et sur les aéroports militaires, ces objectifs étant liés à leur refus de l'arme atomique et à leur opposition de son expérimentation. Puis, à la suite d'un certain nombre de détails, ils ont changé d'objectifs, ils ont décidé de tuer un Français (un ingénieur) demeurant dans un quartier résidentiel, au-dessus de Papeete.

Quatre Tahitiens ont participé à ce commando; les autres ont été jugés pour appartenance à «association de malfaiteurs». Condamnés d'abord à Papeete à 20, 18, 15 et 10 ans, leurs peines ont été très largement diminuées, à la Cour d'assises de Versailles, après cassation.

L'autre affaire passera devant la Cour d'assises de Versailles, il s'agit de la mutinerie de la prison de Papeete, il y a deux ans de cela, lors de laquelle un gardien a été tué. Les slogans des mutins étaient exclusivement politiques: «Halte aux expériences atomiques», «Les Français dehors».

Parmi les premiers condamnés, certains ont retrouvé leur liberté, un a été amnistié. Nous espérons pour

tous, soit l'amnistie, soit des mesures de libération; le pouvoir politique a toujours la possibilité de trouver une solution juridique (libération conditionnelle, grâce, une disposition particulière sur les Tahitiens dans la loi d'amnistie qui sera débattue devant le Parlement, etc...). Nous souhaitons ardemment que ces militants tahitiens rejoignent rapidement leur peuple.

■ Pour quoi ces crimes?

Pour quoi ces crimes, pour quoi ont-ils été commis par ces jeunes généralement au chômage, culturellement réprimés, isolés, marginalisés... Les réponses relèvent du domaine politique. En Polynésie, le gouvernement français y faisait des expériences atomiques, y a installé des «clubs Méditerranée», y a créé une situation typiquement coloniale. Le peuple polynésien n'a aucun fond commun avec le peuple français. Son histoire date de centaines de siècles, peuple de pêcheurs et d'agriculteurs, très attaché à sa terre et à la mer, les Polynésiens racontent volontiers que la mer est leur sang, que la terre leur fournil et leur nourriture alimentaire et leur nourriture spirituelle. Puis, un peuple très lointain débarque, pollue la terre et la mer par des expériences diaboliques, criminelles. La structure sociale de l'économie, le tissu social de ce peuple ont été terriblement perturbés par la présence militaire française. Dans le processus de décolonisation, qui s'est manifesté de par le monde, le peuple polynésien et particulièrement ses membres les plus jeunes ont voulu réagir.

■ Le peuple polynésien approuve ou désapprouve-t-il les gestes de ces jeunes gens?

Le procès a démontré la très grande solidarité dont le peuple polynésien entoure ces jeunes gens. En qualité

de peuple pacifique, il rejette la violence, quoiqu'il sache que l'histoire a bien souvent avancé par la violence. Mais il soutient les détenus, qu'il qualifie volontiers de victimes actuelles de la situation coloniale et colonialiste en Polynésie. De nombreux Polynésiens condamnent la façon de faire de ces jeunes, mais se sentent solidaires de leur sort. C'est ainsi qu'une mesure de libération conditionnelle, d'amnistie ou de grâce serait ressentie par le peuple polynésien comme une reconnaissance de sa dignité, de son identité.

■ Vous nous avez exposé en quoi les actes de ces jeunes polynésiens étaient animés par des mobiles politiques, la justice française les a, néanmoins, traités comme des délinquants de droits communs...

Certains juristes et je m'inscris dans leur ligne, demandent que les politiques soient déterminés comme tels en fonction des mobiles des accusés. Il y a des mobiles politiques, on devrait déclarer politiques ceux qui sont animés par de telles motivations, par leur appartenance à un groupe de militants, pour leur action désintéressée pour la libération d'un peuple.

Dans un passé récent, n'ont été considérés comme politiques, que ceux que le gouvernement désignait comme tels, envoyait devant la Cour de sûreté de l'Etat. Si les Tahitiens avaient comparu devant cette juridiction d'exception, ils auraient été considérés comme politiques. Or, ils ont comparu devant la Cour d'assises, juridiction de droit commun. Cependant, leur affaire est empreinte, incontestablement, d'une coloration politique, ils devraient à ce titre bénéficier d'une amnistie politique.

Propos recueillis par N.V.

# LIBEREZ TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES

31 militants politiques, prévenus et détenus par la Cour de sûreté de l'Etat ont été libérés. Leur dossier était en cours d'instruction. Par ailleurs, Mitterrand a pris l'engagement que le gouvernement proposerait deux projets de loi devant la nouvelle Assemblée nationale, l'un sur l'amnistie des prisonniers politiques, l'autre sur la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat.

Le projet de loi d'amnistie, qui sera présenté par le gouvernement devant la nouvelle Assemblée nationale, fera sortir alors ceux qui ont été condamnés. Il faut que la liste d'amnistiables comprenne ceux qui ont été con-

damnés par la Cour de sûreté de l'Etat et ceux qui ont été condamnés par une juridiction de droit commun comme l'ont été les militants anticolonialistes tahitiens. Cette nouvelle Assemblée nationale devra voter pour la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat.

Nathalie VILLOTIERS

N.B. : Lorsque nous avons rencontré Maître De Felice, avocat des détenus politiques tahitiens, et Denis Palluel, membre du KAD de Paris, les mesures en faveur des prévenus de la Cour de sûreté de l'Etat n'avaient pas été prises.

## Les dix huit emprisonnés bretons doivent être libérés, la Cour de sûreté dissoute, la loi «Sûreté et liberté» abrogée

INTERVIEW DE DENIS PALLUEL,  
MEMBRE DU KAD DE PARIS

■ Combien de militants bretons sont aujourd'hui incarcérés?

Dix-huit, certains sont sortis bénéficiant d'une libération conditionnelle, mais soulignons que l'application de la loi fut particulièrement restrictive. En effet, un détenu peut bénéficier de ce type de mesure, s'il a déjà purgé la moitié de sa peine. Or, un des détenus concernés par cette remise de peine, ne l'a obtenue qu'au bout de trois ans, il était condamné à quatre.

Cette remarque en appelle une autre : une des pratiques fut de saucissonner les affaires, et de multiplier par conséquent les procès. Charlie Grall a écoupé de 30 ans, si une remise de peine lui était appliquée, il ne pourrait en jouir, au bas mot, qu'au bout de 15 ans de réclusion.

Globalement, les militants bretons furent condamnés à de lourdes peines, 9, 10, 15 ans pour des attentats qui n'ont jamais fait couler le sang.

■ Ces lourdes peines ont été décidées par la Cour de sûreté de l'Etat, peux-tu nous en parler?

Une instruction d'une affaire par la Cour de sûreté de l'Etat est, de fait, confiée exclusivement à la police. Lors de la garde à vue de six jours (plus long temps de détention pour une garde à vue en Europe, excepté en Irlande du Nord - 7 jours), de multiples pressions s'exercent sur les prévenus, qui ont été jusqu'aux coups et même jusqu'à des actes de sodomie pour Christian Merer, pour Michel Herjean ce fut la privation de médicament, alors qu'il est diabétique, et au cours de son procès, l'accusation s'est appuyée sur son procès-verbal de garde à vue, alors qu'il ne l'avait pas signé.

L'enquête de moralité fouille jusqu'aux recoins de la vie privée des prévenus, jusqu'à l'interrogatoire de directeurs d'école. Le ju-

ge d'instruction voit son rôle le plus souvent réduit à celui d'enregistreur, ses décisions de mise en liberté provisoire peuvent même être contrées par le Parquet, ... par l'accusation.

La Cour de sûreté de l'Etat doit rendre les services que le gouvernement attend d'une juridiction d'exception, elle frappe. Un exemple, Yann Puillandre a été condamné deux fois, alors qu'il n'avait pas d'attentat sur le dos.

Il faut bien se pénétrer de la raison d'existence de la Cour de sûreté de l'Etat, réprimer féroce, et non pas uniquement les autonomistes, comme certains peuvent le penser, elle peut comme elle veut frapper les syndicalistes. Notons, à ce propos que la loi «Sécurité et liberté» possède de par le contenu de ses articles le pouvoir de réprimer toute sorte de lutte syndicale. Voici pourquoi, la Cour de sûreté de l'Etat doit être dissoute, voici pourquoi la loi «Sécurité et liberté» doit être abrogée.

■ Le KAD milite donc pour la satisfaction d'une revendication qui se décompose en quatre volets : libération des prisonniers politiques, leur amnistie, la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, et l'abrogation de la loi Peyrefitte?

Nous ne voulons pas d'une libération à n'importe quel prix. Comme nous le soulignons tout-à-l'heure, le système des libérations conditionnelles est sujet à caution...

Nous avons accueilli la victoire de Mitterrand avec optimisme; en effet, il nous a confirmé dans une lettre au cours de sa campagne électorale qu'il s'était prononcé pour la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat. Néanmoins, les déclarations de Maurice Faure, ministre de la Justice, qui parle d'aménagements de la Cour de sûreté de l'Etat, de la loi «Sécurité et liberté»,

qui laisse planer un flou sur l'amnistie des prisonniers politiques, nous incitent à demeurer extrêmement vigilants.

■ Les militants bretons, qui pour la plupart ont été jetés en prison pour des attentats, bénéficient-ils d'un large courant d'opinion militant en faveur de leur libération?

De nombreux attentats ont suscité la réprobation parmi un certain nombre de gens. Un large courant d'opinion reconnaît la justesse des problèmes soulevés, sans pour autant approuver les moyens d'action utilisés. Ceci se colorant de l'insupportable idée de savoir les «enfants du pays» en prison.

Des dizaines de pétitions ont été signées, 40 motions de municipalités exigeant la libération des militants bretons, en février, une grande fête à Guingamp avec 11 600 entrées sont à verser au dossier du soutien.

L'association Skoazell Vreizh soutient matériellement, depuis des années, les détenus bretons.

Quand à nous, au KAD, nous poursuivons des buts plus politiques, la libération des détenus politiques bretons en expliquant le contexte social et économique qui les a conduits à agir, nous œuvrons à la recomposition d'un mouvement en Bretagne.

Propos recueillis par N.V.

POUR NOUS JOINDRE FAITES LE 205.51.10

# REPRESSION ANTISYNDICALE NANTERRE : LA METHODE STRAFOR

Jeudi 14 mai, Josiane Sitt, ex-députée CGT de Strafor (1) à Nanterre (92) était traînée par la direction de la boîte devant le Tribunal correctionnel pour «diffamation» (2). Tout cela parce qu'elle avait distribué avec ses camarades de l'UL, un tract de la CGT des Métaux de Nanterre, dénonçant l'agression dont elle avait été victime de la part d'un membre de la direction.

Tout comme l'a été récemment G. Séguay pour avoir accusé, preuves à l'appui, la direction de Peugeot dans la responsabilité du suicide de Philippe Marchau, militant CGT de Peugeot.

De nombreux travailleurs de chez Strafor (qui avaient débrayé ce jour-là) et de Nanterre (de l'UL CGT et CFDT) étaient présents au Tribunal pour apporter leur soutien à Josiane. Malheureusement, l'affaire a été reportée à une date ultérieure en raison de l'absence de l'avocat de la CGT-Métaux, pris sur une autre affaire au même moment.

Nous avons rencontré Josiane, qui nous a parlé de l'ambiance qui règne chez Strafor, des atteintes aux libertés syndicales et de la manière dont on veut briser une personne qui n'accepte pas de courber l'échine.

■ Avant que tu nous parles des faits qui t'ont conduit devant le Tribunal correctionnel, peux-tu nous parler de la répression en général qui règne chez Strafor ?

Je serai obligée de parler du passé, car je ne suis plus dans la boîte depuis 7 mois, licenciée pour «raisons économiques» et aussi parce qu'il y a eu des restructurations notamment au niveau des services de facturation où je travaillais. Actuellement, il ne reste plus pour ainsi dire, à Nanterre, que les chauffeurs-moteurs et les magasiniers. Mais revenons à ta question et plutôt qu'un long discours, voici quelques exemples parlants de l'ambiance chez Strafor.

—les filles des bureaux étaient régulièrement convoquées chez le patron, non seulement pour des raisons professionnelles, mais aussi et surtout pour discuter dans l'intimité de «tout et de rien», c'est-à-dire de ce qu'on pensait de telle ou telle collègue, sur son travail, son comportement, sa vie privée, etc...

—si on avait le malheur d'arriver en retard, on se faisait sermoner comme des gosses devant tout le monde.

—les chauffeurs-moteurs étaient mis à pied pour un oui pour un non.

—la direction payait un mouchard pour surveiller les déplacements des chauffeurs, chronométrier le temps qu'ils passaient chez les clients, etc...

—et pour couronner le tout, nous étions encadrés syndicalement par la CSL (ex-CFT) longtemps majoritaire sur la boîte.

■ Venons-en à toi et à ton rôle de déléguée CGT et de déléguée du personnel ?

A partir du moment où j'ai été élue déléguée du personnel, en janvier 78, la machine à broyer s'est mise en route et ça n'a pas traîné : —fouille systématique de mes affaires personnelles.

—atteintes à ma vie privée (ils attaquaient mon ma-

ri, mes enfants, enfin tout...)

—empêchement de prendre mes heures de délégation.

—entrave permanente à ma libre circulation dans l'entreprise : chaque fois que j'allais voir un travailleur, j'étais suivie par un chef ou un mouchard, si bien qu'on n'osait pas me parler.

—avertissements (24 avril 4 mai, 8 juin 79).

—mise à pied (les 22, 23, 24 octobre 79 et les 10, 11, 12 mars 80).

—d'avril 78 à octobre 79, j'ai reçu une quinzaine de lettres recommandées de la direction.

—demande de licenciement en octobre 79, refusée par l'inspecteur du Travail et même par le ministre du Travail après un recours hiérarchique de la part de la direction (Pour qu'un ministre de droite en soit amené à reconnaître qu'on voulait me licencier à cause de mes activités syndicales...). Cela, la direction ne l'a pas digéré. C'est alors qu'elle est passée à l'agression physique

—d'où la riposte de la CGT par le tract «La provocation ça suffit» qui me vaut ce passage en correctionnelle.

Mais il faut quand même dire que malgré la répression, nous n'avons jamais baissé les bras. C'est ainsi que nous avons réussi à faire annuler le projet de licenciement d'un magasinier grâce à la solidarité active des chauffeurs-moteurs, en particulier.

Nous avons aussi lutté victorieusement contre le chômage partiel imposé aux chauffeurs en faisant la grève du zèle pendant un mois.

■ C'est quand même fort ! C'est la direction Strafor qui agresse physiquement la déléguée CGT et c'est la même direction qui porte plainte ?

Aussitôt après cette agression (j'ai reçu un coup de pied et j'ai été violemment bousculée) j'ai contacté le syndicat des métaux et

nous avons sorti le fameux tract, «la provocation ça suffit!», citant les personnes témoins de l'agression. Malheureusement, ces personnes ont refusé de témoigner. Ainsi, la direction avait les mains libres pour m'attaquer en diffamation. C'est incroyable, mais vrai.

■ Il n'est pas besoin de te demander si ton licenciement était la conséquence de tes activités syndicales ?

Tu parles ! Pour la direction, il est la conséquence de la nouvelle restructuration des bureaux. Tout le service commercial de Strafor est désormais à Paris-Nation.

Pour moi, il n'était bien sûr pas question d'aller travailler là-bas avec mes trois enfants et mon mari qui travaille sur Nanterre. J'ai donc demandé à rester sur place. La direction m'a laissé ainsi trois semaines dans un bureau vide avec pour tout mobilier une table et une chaise, et bien entendu sans aucun travail à faire.

Et ainsi, l'inspecteur du Travail n'a pu qu'accepter mon licenciement pour «raisons économiques». Un mois après, la boîte passait une annonce demandant une employée administrative pour travailler à Nanterre. Sans commentaire...

■ Que penses-tu de l'action menée chez Strafor ?

Tout d'abord, c'est que le patron en continuant à me réprimer après mon licenciement, a soulevé une lourde pierre qui va lui retomber sur les pieds. La correctionnelle cela a permis de mobiliser les travailleurs de chez Strafor et mes camarades du syndicat des métaux.

La solidarité, depuis 2 ans, a fait un grand pas dans la boîte. Cela m'a fait plaisir de voir que les chauffeurs soient toujours déterminés à se battre pour le droit syndical et soient venus me soutenir malgré mon départ depuis 7 mois.

Enfin, il faut dire qu'un gouvernement de gauche, cela a relevé le moral des travailleurs, c'est un bon point pour renforcer la combativité et l'organisation syndicale. Mais les patrons eux, sont toujours là : la lutte pour les libertés syndicales et démocratiques est toujours à l'ordre du jour.

Propos recueillis par correspondant Nanterre

**TELEPHONEZ  
NOUS AU  
205 51 10**

# LA CSF POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'ECOLE

La Confédération syndicale des familles a tenu son congrès le week end de la Pentecôte. Cette organisation regroupe en son sein, 30000 familles. Son champ syndical débute là où s'achève celui des organisations syndicales professionnelles, elle existe pour combattre les projets de la bourgeoisie spoliant les intérêts du peuple par sa politique de logement, d'éducation, de consommation. Dans une récente conférence de presse, la CSF a réaffirmé ses revendications pour la réduction des inégalités à l'école, en voici les principales.

ches de production pour effectuer réellement cet apprentissage (...) Que cette voie d'apprentissage procède d'un réel droit des jeunes, que toutes les garanties soient données contre l'exploitation (contrôle des enseignants et des syndicats de l'entreprise).

**L'ALTERNANCE:**  
Dans une démarche théorie-pratique: il faut allier la formation sur le lieu scolaire, avec une formation sur TOUS LES LIEUX DE VIE que peut offrir la vie sociale, professionnelle, culturelle (...)

**CONTRE TOUT CE QUI EST FACTEUR DE SEGREGATION SOCIALE.**  
—suppression des barrières d'âge (y compris celle de 16 ans)  
—halte au développement des classes impasses, et à la médicalisation

- pas de tests sans autorisation des parents
- non au fichage et à toutes formes de questionnement
- non aux évacuations arbitraires pour raisons de discipline
- AIDE AUX FAMILLES**  
—Gratuité réelle des manuels, fourniture, outillage.
- Augmentation de 50% des plafonds de bourse
- Remboursement du transport hebdomadaire
- AVENIR POUR LES JEUNES**  
—Reconnaissance des diplômes de BEP et DUT dans les conventions collectives
- Pour les jeunes de CCPN, CPA, SES, un enseignement général et des possibilités d'accès réel à une formation professionnelle de qualité et l'intégration progressive de son classes en LEP.

Pour la CSF, « les conditions minimum d'un réel apprentissage sont les suivantes; que le jeune dispose d'un maître d'apprentissage dégageé en partie de ses tâ-

N.V.

# MONTPELLIER APRES 20 JOURS DE GREVE, LES RENAULT ONT GAGNE

«Ceux de Renault ont gagné!». La nouvelle s'est répandue comme une traînée de joie dans les entreprises de Montpellier. Au bout de 20 jours d'une grève dure et difficile avec occupation des locaux, la direction a été contrainte de céder.

et sa réintégration prononcée.  
C'était la cause de la grève, mais à cette occasion d'autres revendications avaient été posées et sont obtenues.  
—le passage des coefficients 170 au coefficient 175.  
—le maintien des 2 jours de fractionnement d'hiver sur les congés principaux.

—une ristourne importante sur l'essence prise à la succursale pour tout le personnel.  
Et enfin, et pour la première fois dans l'histoire de la Régie, nous a affirmé le délégué CGT : le paiement de 3 jours et 2 heures de grève! Les autres, 10 jours seront retenus sur 8 mois avec possibilité de récupération en heures majorées les samedis. Bref, une victoire sur toute la ligne!

# Deux usines occupées à la Courneuve (93)

Chez Pinson et Villate, entreprise de transport, les travailleurs sont en grève avec occupation depuis le 29 mai, pour leurs revendications de salaire. Ils dénoncent les «salaires de la honte» : 15,50 francs de l'heure pour un ouvrier manutentionnaire, 16,34 francs un chauffeur poids-lourds, 18,60 francs un chef d'équipe ayant 35 ans d'ancienneté! Et le tout, sans avantages sociaux!

Le jour de l'apéritif de la victoire à l'UL CGT, dans un message aux grévistes, le Comité régional du PCML déclarait :

Ils exigent : plus de salaire en dessous de 3000 francs par mois, 4% d'augmentation au-dessus, le 13<sup>e</sup> mois, 20,00 francs de prime de repas, la garantie du pouvoir d'achat, l'arrêt de toutes les sanctions. Vendredi dernier, la direction assignait les travailleurs en référé. Le jugement n'est pas encore rendu. Un médiateur a été nommé. L'occupation se poursuit ainsi que le blocage des marchandises.

«Votre grève est exemplaire à plus d'un titre : et tout particulièrement dans une période où certains seraient tentés de baisser les bras et d'attendre que tombent du ciel les caillottes rôties, elle a montré, si besoin était, que le patronat est toujours là, prêt à frapper la classe ouvrière et remettre en cause les acquis. A cela, vous avez riposté avec les armes de la classe ouvrière : la grève et la solidarité! Et vous avez gagné!...

Chez Ilgo, où 58 ouvriers sont à la rue depuis le 11 mai. La direction a déposé le bilan en prétextant que les travailleurs étaient trop payés : entre 2800 francs et 3000 francs! En réalité, comme le rappelle le syndicat CGT de l'entreprise, la direction veut simplement faire encore plus de profits : elle veut liquider la production à La Courneuve pour commercialiser, par une entreprise de négoce créée par elle il y a plus d'un an à Gonesse, des produits achetés ailleurs. Pour justifier sa fermeture, elle a embauché, il y a 6 mois, deux «ingénieurs» qui lui ont «fabriqué» une baisse du chiffre d'affaires en 6 mois de 30%!

«La situation héritée de l'ancien gouvernement reste difficile pour les travailleurs, en témoigne la lutte de vos voisins de «Vandelet\*» et les 750 licenciements prévus pour fin 81 à Eurocéral (pour ne parler que de Montpellier).  
\*En espérant que de nombreux travailleurs s'empareront de la voie que vous avez tracée, recevez nos fraternelles salutations communistes.»

Les travailleurs de chez Ilgo organisent samedi 13 juin, une journée porte-ouverte dans leur entreprise, rue Richez, soyons nombreux à leur apporter notre soutien.  
Ces deux grèves sont soutenues activement par l'Union locale CGT de La Courneuve, qui appelle tous les travailleurs à lutter dans chaque entreprise à partir de leurs revendications : salaires, conditions de travail, libertés.

«En espérant que de nombreux travailleurs s'empareront de la voie que vous avez tracée, recevez nos fraternelles salutations communistes.»

(1) Strafor, c'est une entreprise de livraison de matériel de bureaux.  
(2) L'«Veil», le journal local du PCF, lui aussi était attaqué en correctionnelle pour la même raison.

Avant la réunion syndicat-patronat-gouvernement sur le temps de travail

## Oui aux 35 heures sans diminution de salaire

Travailler 35 heures par semaine. Réduire sensiblement les horaires de travail. Le dossier difficile de la réduction du temps de travail va revenir une nouvelle fois sur la table de négociations. Malgré le refus obstiné des patrons, la revendication des 35 heures s'est désormais imposée, et la bourgeoisie ne peut plus ignorer cette aspiration profonde des travailleurs.

A la logique patronale, « faire travailler le plus longtemps possible pour obtenir le plus de profits », les travailleurs ont toujours opposé leur propre revendication : « avoir le temps de se reposer et de vivre ». Pendant plus d'un siècle, cette aspiration ouvrière a été concentrée dans le mot d'ordre : « huit heures de travail, huit heures de sommeil, huit heures pour vivre ». Puis est apparu le mot d'ordre de la semaine de 40 heures, « travailler 5 jours » au lieu de 6. Aspiration tellement forte, qu'elle fut sanctionnée, en 1936, par une loi. Une des plus grandes victoires de la classe ouvrière.

La loi a été appliquée, cahin caha, fonction du rapport de force imposé par les travailleurs, pas toujours suffisamment favorable, puisque la moyenne du temps de travail chez les ouvriers était encore en 1979, de 41,7h!

Aujourd'hui, une nouvelle aspiration est née : celle de franchir la barre des 40 heures et de descendre à 35 heures par semaine. Le travail s'est profondément modifié depuis vingt ans. Dans la façon de travailler d'abord : les progrès des techniques, l'automatisation, ont entraîné de fortes augmentations des cadences. L'effort physique est souvent moindre, mais il a été remplacé par la fatigue nerveuse de la répétition du geste simple. Et quand le processus inverse est mis en place, que le travail à la chaîne est remplacé par le travail en groupe, en « module » ou autre, comme chez Renault, c'est encore une occasion pour augmenter les cadences.

La journée de travail elle-même, est bien plus longue que le temps passé au travail. Il y a d'abord le temps de repas non compris dans le temps de travail, sauf pour les postés. Et surtout le temps de trajet. Finie, l'époque où les travailleurs habitaient à quelques minutes de leur lieu de travail. Aujourd'hui, les entreprises, chassées du centre des villes s'étendent dans de lointaines zones industrielles. Et quand les bureaux restent au cœur des villes, ce sont les travailleurs qui sont poussés par la spéculation, à s'entasser dans des ZUP, à la périphérie urbaine. Bref, à la semaine de 40 heures, (quand elle est appliquée), il faut bien ajouter quelques 10 heures supplémentaires de trajet et de repas.

Comme le disait déjà la CGT à son congrès de Bourges en 1904 : « Au point de vue moral, les longues journées sont terriblement pernicieuses, elles ravalent l'être humain au rôle végétatif de bête de somme, entravent l'épanouissement de ses sentiments l'empêchent de se créer un intérieur, d'aimer, de penser. »

Depuis 1978, la forte augmentation du nombre des chômeurs a rendu encore plus forte l'exigence des actifs

### OU EN EST LA NEGOCIATION ?

Le candidat, puis le président François Mitterrand, a affirmé à plusieurs reprises, qu'en ce qui concernait le social, il souhaitait donner la primeur à la négociation. Pas de loi pour obliger les patrons à se soumettre. Il faut que les partenaires sociaux se mettent d'accord entre eux.

Vendredi 12 juin, syndicats et patrons vont ouvrir le premier dossier : celui du temps de travail. Cette rencontre ouvre-t-elle une période de renouveau pour la politique contractuelle? C'est sans doute ce que souhaite le gouvernement Mauroy qui a décidé de participer lui aussi, à la négociation.

Car, la première discussion aborde une question particulièrement difficile. Par deux fois déjà, patrons et syndicats ont claqué la porte et se sont séparés sans accord. En juin 79 d'abord, et en juillet 80 enfin, définitivement cette fois, après deux ans de discussion pour rien.

Il est rare, en effet que deux points de vue aussi éloignés soient mis en

discussion. Les organisations syndicales mettent sur le tapis, la revendication de réduire de façon importante le temps de travail : objectif 35 heures sans perte de salaire (FO préfère la 5ème semaine de congés payés).

Les patrons de leur côté, refusent une généralisation de la réduction du temps de travail. Ceyrac l'a affirmé à plusieurs reprises : « La réduction du temps de travail ne peut qu'aller de pair avec une augmentation de la productivité. » Et en ce moment, la productivité n'augmente pas suffisamment au gré du CNPF. Devant la perspective d'une réduction d'horaire généralisée, il agit l'épouvantail de l'effondrement économique. Tous les efforts pour rendre les entreprises compétitives tomberaient d'un coup... Bref, le cataclysme économique nous guette! Encore, si nous acceptons de travailler 35 h sans compensation salariale, c'est-à-dire en voyant nos salaires baisser sensiblement.

...Si nous acceptons, en plus de travailler 6 jours par semaine, de travailler la

à travailler moins. Même si la réduction du temps de travail n'a pas de conséquences énormes sur le chômage, car la quantité d'emplois créés n'est pas proportionnelle à la réduction (\*), il reste particulièrement scandaleux, de voir certains s'épuiser dans des journées interminables, alors que 2 millions d'autres n'ont pas le droit de travailler.

Cette exigence de travailler moins est devenue tellement forte d'ailleurs, et dans tous les pays d'Europe, qu'on a pu penser que c'est sur cette question que se mettrait en place la première action syndicale coordonnée au plan européen. Le 17 mai 1979, lors de son congrès de Munich, la CES (Confédération européenne syndicale à laquelle appartiennent la CFDT et FO), a adopté à l'unanimité la revendication des 35 heures. Déjà, les sidérurgistes allemands ont mené de grandes luttes pour les 35 heures, et en Belgique, le temps légal de travail doit être de 36 heures à la fin de l'année 1981.

Dans la même période, le 15 mai 1979, s'étaient réunis, à Bruxelles, les ministres du Travail des Neuf, pour débroussailler un peu ce même dossier.

Deux ans après, il faut le reconnaître, aucun pas n'a été fait dans la mise en application de cette revendication des travailleurs. Aucun pas, au contraire. Car les patrons ont mené une campagne d'intoxication intense pour expliquer qu'il n'est pas question pour eux, d'une loi sur les 35 heures. La seule chose qui leur ferait accepter une réduction d'horaire (minime, crise oblige!), serait que les travailleurs acceptent de renoncer à l'acquis de la loi de 36 sur l'horaire hebdomadaire de 40 heures. C'est-à-dire qu'ils acceptent le principe du calcul annuel de l'horaire de travail. Ainsi, les patrons obtiendraient une grande sou-

plesse dans le temps de travail, pour adapter les capacités de production aux irrégularités du marché.

Le refus ferme, de la CGT principalement, a laissé le dossier en l'état depuis un an, puisque patrons et syndicats se sont séparés sans accord, le 4 juillet 1980. C'est le 12 juin prochain qu'il va se rouvrir sous l'impulsion du nouveau président de la République.

Si l'opposition des travailleurs au projet patronal est toujours aussi vive, on peut regretter qu'aucune campagne syndicale d'ampleur n'ait permis de rendre vraiment clairs les enjeux de cette négociation. Et ceci, d'autant plus que Mitterrand, au cours de sa campagne, tout en affirmant la nécessité de réduire sensiblement les horaires de travail, s'est déjà prononcé sur le principe, dans le même sens que le CNPF pour admettre que « la loi de 36 serait caduque » et « mal adaptée aux exigences industrielles nouvelles ». Un point de vue qui se défend sûrement pour le capitaliste... mais en ce qui concerne les travailleurs, la loi de 36 reste la seule garantie contre l'asservissement total à la production. Ce qu'ils réclament, c'est « une loi des 35 heures »!

Claire MASSON

(\*) Les économistes de l'INSEE estiment qu'une heure de réduction d'horaire généralisée entraînerait la création au maximum de 245000 emplois. Mais à condition que le travail en équipe soit développé pour ne pas diminuer le temps d'utilisation des machines, et que l'heure travaillée en moins, ne soit pas payée! Deux conditions inacceptables pour les travailleurs. Seules des luttes importantes sur la création d'emplois en même temps que la réduction du temps de travail pourrait avoir des conséquences plus sensibles sur l'emploi.



nuît, en équipe... c'est-à-dire généraliser une forme de travail partiel et augmenter le temps d'utilisation des machines, bien sûr, dans ce cas, les patrons verraient d'un autre œil une réduction d'horaire globale.

Devant cet impossible rêve, le patronat ne propose donc plus de véritable réduction d'horaire. Le 4 juillet 80, la rupture c'est faite sur les propositions suivantes :

- réduction d'une heure par semaine pour les travaux pénibles, soit 1 770 heures par an.

- une cinquième semaine de congés payés (40 heures) pour les travailleurs qui n'auront eu aucune absence dans l'année.

En contre-partie de ces cadeaux « royaux », les patrons demandent aux syndicats :

- d'admettre le principe de l'horaire annuel : 1 816 h par an d'heures normales qui restent pour l'instant comptabilisées en 40 heures par semaine.
- un contingent d'heures

supplémentaires annuel (à répartir dans l'année selon les besoins de la production) de 116 heures (ou 140 heures avec 47 compensées).

- un contingent de 93 heures supplémentaires exceptionnelles avec compensation partielle en repos.

Dans un premier temps, c'est par le biais des heures supplémentaires que les patrons veulent faire pénétrer la souplesse dans la semaine de travail : de 48 heures maximum légales, à moins de 40 heures dans les cas de récupération des heures exceptionnelles. Notons aussi, que cette négociation sur la réduction du temps de travail (que les patrons appellent « aménagement du temps de travail ») aboutit, dans les faits à introduire un horaire de travail plus lourd que la moyenne actuelle : 41 heures par semaine (horaire moyen), cela fait 1 864 heures annuelles. Beaucoup moins que les 1 932 heures auxquelles on arriverait avec le contingent d'heures supplémentaires et les 2 025 heures obtenues en comptant les heures ex-

ceptionnelles! Sans compter que le CNPF demande aussi plus de souplesse dans l'organisation de la semaine, la possibilité de faire faire 40 heures en 6 jours, de développer le travail de nuit, etc...

Il n'est pas besoin d'être un fin politique pour se rendre compte que le projet d'accord patronal du 4 juillet 80 était un marché de dupes. Les réactions syndicales ont été immédiates. Refus immédiat de la CGT et de la CFDT. Puis la CGC et FO firent connaître leur opposition au projet. Enfin, après consultation de sa base et maintes hésitations, la CFDT, à son tour refusait de signer. L'unanimité syndicale cache bien des ambiguïtés, car c'est surtout l'insuffisance de la réduction d'horaire proposée par les patrons qui a motivé le désaccord syndical. Et seule la CGT a affirmé son attachement à la loi de 1936, contre l'horaire annuel. La CFDT, elle a déjà donné son accord de principe à un aménagement annuel du temps de travail.

Ce vendredi 12 juin, le dossier va donc être réouvert, sous l'impulsion du gouvernement.

Le CNPF n'a pas fait connaître pour l'instant s'il va modifier les points de départ de la discussion. Il est probable qu'il ne pourra pas continuer à afficher un tel mépris pour les revendications des travailleurs. D'autant plus que le premier ministre, Pierre Mauroy, vient d'affirmer que les 35 heures étaient un objectif prioritaire du septennat et qu'il fallait des résultats d'ici la fin de l'année.

La CGT, de son côté, a déjà posé ses revendications : pour arriver aux « 35 heures par semaine sans perte de salaire dans un délai rapproché », elle demande : « - un premier pas global : la semaine de 38 heures.

- 35 heures pour les travaux pénibles, et femmes enceintes.

- 5ème équipe pour le travail en continu.

- 5ème semaine de congés payés. »







## ISRAEL OU LE TERRORISME ERIGE EN POLITIQUE D'ETAT

Qui osera encore prétendre qu'Israël est un Etat pacifique menacé par le monde arabe? Qui osera encore justifier la folle course belliqueuse et destructrice qui s'est emparée des dirigeants israéliens, à quelques jours des élections?

Revendiquant cyniquement le bombardement du centre nucléaire de Tamuz en Irak, le gouvernement israélien a, par la voix de Begin, déclaré que ceci n'était qu'un avertissement et que les autres pays arabes devaient se le tenir pour dit...

Pour accomplir cette agression sans précédent, les 9 avions israéliens «Phantoms» ont franchi 1 500 km à l'extérieur de leurs frontières, violant l'espace aérien de l'Arabie Saoudite avant d'atteindre leur cible en Irak. Ce raid de banditisme international a été condamné sévèrement par tous les pays arabes, y compris ceux comme la Syrie dont les relations avec l'Irak sont mauvaises.

Le secrétaire général de l'ONU a condamné cet acte, et l'Irak a demandé lundi, la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU. Les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe doivent également se réunir d'urgence.

Quant à la France, dont l'un des ressortissants a été tué par les assaillants, osera-t-elle tirer les conséquences de cette agression, qui est aussi indirectement une attaque de la politique française, puisque le Centre nucléaire de Tamuz avait été fourni par notre pays, en dépit des protestations israéliennes?

En particulier, le gouvernement français ouvrira-t-il les yeux sur les agissements d'Israël, et aura-t-il le courage de répondre à la question: qui menace le Moyen orient?

Il est d'autant plus urgent de répondre à cette question que les sionistes israéliens franchissent l'escalade sur escalade, ces dernières semaines, menaçant dangereusement la paix au Moyen orient.

Il n'est plus possible de se boucher les yeux sur l'essence de la politique sioniste: après avoir chassé et massacré les Palestiniens, après avoir occupé des territoires de pays arabes voisins, après avoir assassiné des dirigeants de l'OLP un peu partout dans le monde, (comme récemment encore le représentant du bureau de l'OLP à Bruxelles), après avoir lancé presque quotidiennement des raids au sud-Liban contre la population libanaise et les camps de réfugiés palestiniens, après avoir bombardé des forces syriennes de la Force arabe de dissuasion au Liban, Israël trouvera-t-il encore

des oreilles complaisantes, prêtes à entendre dire qu'il ne fait que se défendre?

Le nouvel acte d'Israël démontre une nouvelle fois quelle est la nature de cet Etat expansionniste, belliqueux, fer de lance de l'impérialisme contre les peuples et les pays arabes.

Osons espérer que face à cette nouvelle agression, le monde arabe saura retrouver l'unité nécessaire et que la France choisira le camp de la justice.

C.L.

## POLOGNE NOUVELLE SOMMATION BRUTALE

La Pologne ne pourra-t-elle donc jamais décider librement de son destin? Les travailleurs polonais ne pourront-ils donc jamais se battre pour leurs revendications de démocratie et d'une vie meilleure, sans craindre à tout instant les réactions du pays «frère» voisin?

C'est en tout cas ce que l'on est amené à penser devant les derniers développements de la situation en Pologne, ou plus précisément devant la nouvelle ingérence de l'URSS dans les affaires intérieures polonaises. Une ingérence qui, en l'occurrence, s'apparente singulièrement à la menace la plus directe si l'on en croit la lettre adressée par le Comité central du Parti communiste d'Union soviétique, le PCUS, au Parti communiste polonais, le POUP.

Une lettre tellement prise au sérieux par les diri-

geants polonais qu'ils ont été amenés à convoquer d'urgence une réunion extraordinaire de leur parti pour examiner les mesures à prendre.

Voici quelques extraits de cette lettre du PCUS. Elle montre que dès le début, l'URSS a tenté d'imposer son point de vue à la Pologne, son gouvernement actuel et son parti, diktat en soi condamnable, mais qui est encore aggravé par les menaces réitérées, sommant le POUP de revenir en arrière «avant même le congrès». Enfin la conclusion de la lettre donne le frisson:

«Dès les premiers jours de la crise, nous jugions important que le parti s'oppose de façon décidée aux ennemis du socialisme. (...) Mais on ne l'a pas fait. (...)»

«Nous souhaitons souligner que dans toutes les questions abordées, S. Ka-

nia, W. Jaruzlski et les autres camarades polonais avaient exprimé leur accord avec nos points de vue. Mais en fait, tout est resté inchangé, et l'on n'a apporté aucune rectification à la politique de concessions et de compromis. On cède une position après l'autre, sans tenir compte des documents des derniers plénums faisant état d'une menace contre-révolutionnaire. Aucune mesure n'a été prise dans la pratique pour la contrer, et l'on ne désigne pas directement les organisateurs de la contre-révolution.

«Ces derniers temps, la situation au sein du POUP même est devenue un sujet de préoccupation particulière. (...) Nous voulons dire en particulier que depuis ces derniers mois les forces de la contre-révolution diffusent activement de l'anti-soviétisme en tout genre destiné à

effacer tous les résultats de l'activité de nos deux partis, à ressusciter les sentiments nationalistes et anti-soviétiques. (...)»

«Respectés camarades, en nous adressant à vous par cette lettre, nous n'avons pas seulement à l'esprit notre inquiétude pour la situation de la Pologne sœur, pour les conditions et perspectives à venir de la coopération soviéto-polonaise. A un degré non moins élevé, nous sommes inquiets du fait que l'offensive des forces anti-socialistes ennemies en République populaire de Pologne menace les intérêts de toute notre communauté, sa cohésion, son intégrité et la sécurité de ses frontières. Oui, notre sécurité commune. (...)»

«Il s'agit maintenant de mobiliser toutes les forces saines de la société afin de contrer l'adversaire de classe et de combattre la contre-révolution. Ceci exige en premier lieu une volonté révolutionnaire du parti, de ses militants et de sa direction. Oui, de sa direction. Le temps n'attend pas. Le parti peut et devrait trouver en lui-même les forces pour renverser le cours des événements et les remettre avant même le congrès dans la bonne voie. (...)»

«Notre point de vue a été exprimé avec précision dans la déclaration du camarade L.I. Brejnev au XXVI<sup>e</sup> Congrès du PCUS: "Nous ne laisserons pas porter atteinte à la Pologne socialiste et n'abandonnerons pas dans le malheur un pays frère."»

Devant ces nouvelles sommations, quelle sera la réaction des dirigeants polonais? Au cours de la réunion extraordinaire du CC du parti, Kania a réaffirmé que le renouveau n'était pas remis en cause car il n'y avait pas d'autre alternative. Mais il a dit aussi que des mesures seraient prises devant la situation d'anarchie qui prévaudrait, selon lui, en Pologne.

Que signifient ces propos? Ou bien le gouvernement polonais accepte le diktat de Moscou, mais cela signifie la répression violente des travailleurs polonais. Et dans ce cas, il est fort probable que les 10 millions de syndiqués et tout le peuple se soulèveront contre le pouvoir.

Ou bien, le gouvernement continue de céder aux revendications populaires comme il vient encore de le faire la semaine dernière en libérant les prisonniers politiques. Et dans ce cas, que fera Moscou?

Quel sera le point de non-retour que l'URSS refusera d'accepter et qui déclenchera le signal d'une intervention militaire, directe ou pas, ouverte ou «en douceur»?

Vive la lutte du peuple polonais pour l'indépendance!

Vive la lutte de la classe ouvrière polonaise pour un socialisme qui ne soit pas une caricature à la mode de Brejnev!

Claude LIRIA

C. L.

## Le décès de Soong Ching Ling

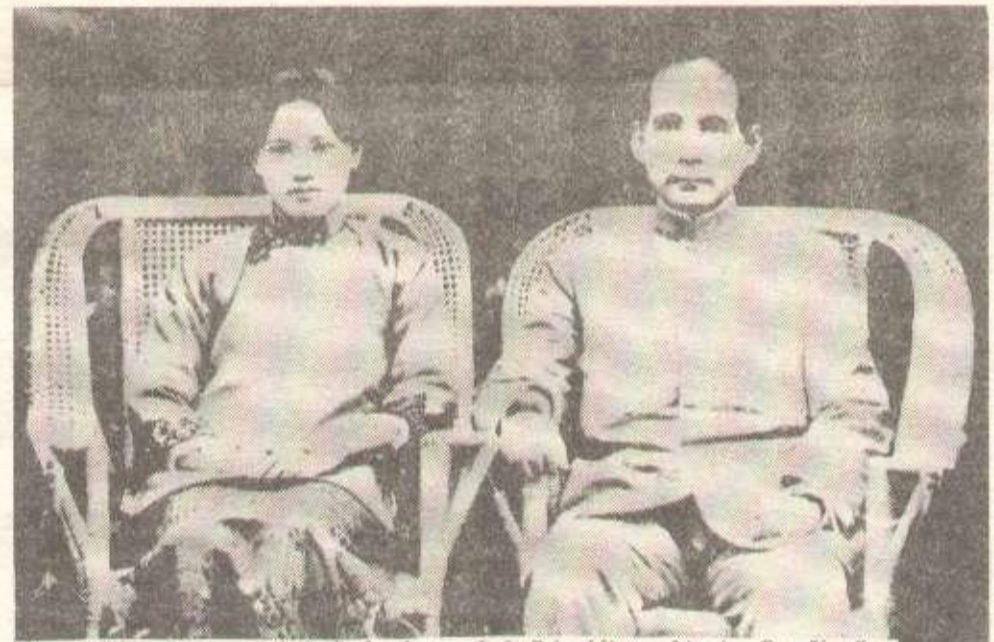
Célèbre figure de l'histoire chinoise, Soong Ching Ling est morte à Beijing, le 29 mai à l'âge de 90 ans. Qu'un million de Chinois se soient pressés à ses funérailles,

et que des dizaines de messages de chefs d'Etat arrivent en Chine indique assez quelle audience nationale et internationale, cette femme avait su acquérir.

Epouse du docteur Sun Yat Sen, mais aussi belle-sœur de Tchang Kai Chek, Soong Ching Ling a toujours utilisé le prestige que lui conférait cette situation au service de son pays et de son peuple. Elle aurait pu vivre un exil doré dans quelque capitale occidentale, elle a préféré la Chine. La Chine de Mao, la Chine rouge, la Chine populaire. En ce sens, elle personnifie cette alliance extraordinaire impulsée par le Parti communiste chinois entre la bourgeoisie patriote et le peuple des ouvriers et paysans. Allant jusqu'au bout de ce chemin, de patriote et démocrate inlassable, elle est devenue communiste, titre qui lui fut officiellement décerné le 15 mai dernier par son entrée au parti.

Née à Shangai en 1893, elle fit ses études aux USA, avant de rentrer en Chine en 1913. Devenue la secrétaire de Sun Yat Sen, avant de devenir sa femme en 1915, elle combattit à ses côtés pour sortir la Chine du féodalisme et la débarrasser de la domination brutale que lui imposaient les grandes puissances coloniales de l'époque. Elle n'hésitait pas à combattre en personne, sur le terrain, les seigneurs de la guerre féodaux qui voulaient entraver militairement l'œuvre d'unité nationale entreprise par Sun Yat Sen, devenu président de la République en 1921.

En 1924, le parti que dirigeait Sun Yat Sen, le Kuomintang, tint son premier congrès. Y furent définies les «trois nouveaux principes du peuple», dont Soong Ching Ling devait toute sa vie défendre la signification profonde: alliance avec l'Union soviétique dirigée par Lénine, alliance



Soong Ching Ling aux côtés du fondateur de la République chinoise, Sun Yat Sen

avec le Parti communiste chinois, soutien aux paysans et aux ouvriers.

Après la mort précoce du docteur Sun Yat Sen, c'est au nom de la fidélité à ces trois principes de base du Kuomintang, que Soong Ching Ling dénonça Tchang Kai Chek, successeur de Sun Yat Sen à la tête du parti du Kuomintang. En effet, l'une des grandes constantes de Tchang Kai Chek avant et après sa défaite en 1949, fut l'anticommunisme, la chasse féroce et sanglante de tous les communistes, ce qui était bel et bien, une trahison ouverte des principes du docteur Sun Yat Sen.

Au début des années 30, Soong Ching Ling, en voyage en URSS et en Europe, participa activement au mouvement international contre l'impérialisme et pour la paix. Puis, elle devint membre du Comité mondial antifasciste. Rentrée en Chine, elle usa de son influence pour sauver la vie de nombreux communistes et pa-

triotés chinois, pourchassés à la fois par le Kuomintang et les occupants fascistes japonais.

En 1937, à la 3<sup>e</sup> session plénière du Kuomintang, Soong Ching Ling demanda de réaliser le front uni antijaponais avec le parti communiste chinois et de cesser la guerre civile entre le Kuomintang et le PCC.

Après la défaite du Japon en 1945, quand Tchang Kai Chek, soutenu par l'impérialisme américain, déclencha de nouveau la guerre civile antipopulaire pour empêcher les communistes de prendre le pouvoir, Soong Ching Ling fit une déclaration solennelle, exigeant la formation d'un gouvernement de coalition et appelant le peuple américain à faire pression sur son gouvernement pour qu'il cesse d'aider militairement le Kuomintang.

Après la victoire du peuple chinois, en 1949, Soong Ching Ling occupa diverses fonctions gouvernementales à la tête du pays.

En 1957, elle était avec le camarade Mao Ze Dong à la Conférence internationale des partis communistes à Moscou.

Sa grande préoccupation, resta jusqu'à la fin de sa vie, la réunification de Taiwan (où s'était réfugié Tchang Kai Chek en 1949), à l'ensemble de la Chine. Et c'est sans doute pour ne pas entraver ses contacts avec des personnalités du Kuomintang, que son adhésion officielle au PCC fut si tardive. En 1958, alors qu'elle avait sollicité son entrée au parti, Liu Shao Shi répondit: «Etant donnée la situation actuelle, vous jouerez un rôle plus important si vous restez encore pour un temps en dehors du parti.»

A la veille de sa mort, alors que la veuve de Chou En Lai lui rendait visite, et l'appela de son titre de «présidente honoraire», de la République populaire de Chine, Soong Ching Ling lui répondit «Appelez-moi camarade»!

# LETTRÉ DE CHINE

Voici une nouvelle lettre de l'écrivain français, Suzanne Bernard, en Chine depuis bientôt trois ans et demi. Après avoir évoqué le souvenir du grand auteur chinois, Mao Dun, mort récemment, elle trace pour nous les grandes lignes du débat qui traverse les milieux artistiques et littéraires.

Ce témoignage tombe d'autant plus à point nommé que, ces derniers temps en France, plusieurs journaux de gauche ont fait état de la très sévère attaque lancée par le *Journal de l'Armée* chinois contre l'écrivain Bai Hua et en ont tiré hâtivement la conclusion que désormais en Chine, la littérature et les arts étaient voués à se scléroser de nouveau, que les partisans d'une littérature sans âme, sans vie, uniquement consacrée à chanter les louanges de l'édification du socialisme, avaient pris le dessus sur ceux qui estiment qu'il est du devoir d'un écrivain de dénoncer ce qui ne va pas, pour faire avancer les choses et les consciences.

« (...) Difficile, même en vivant ici, de tenter de faire une synthèse de la situation. Il y a des avancées réelles dans certains secteurs, des blocages, des arrêts, dans d'autres. Expériences positives, recherches, percées nouvelles, mais aussi poids du bureaucratisme et immobilisme... Une urgence prioritaire : faire disparaître le déficit financier. Le réajustement économique s'impose dans tous les domaines. Lancé, il se répercute à travers toutes les activités de la vie quotidienne... Je vous parlerai ici de la situation de la littérature en Chine, actuellement : c'est ce que je connais le mieux, m'y trouvant chaque jour — dans mon travail — confrontée.

## LE SOUVENIR DE MAO DUN

Mais d'abord, je voudrais saluer une dernière fois, avec émotion, le souvenir de Mao Dun. En ces temps de crise idéologique et de remises en question fondamentales, qu'il est donc réconfortant d'évoquer l'artiste et l'homme qu'il fut ! Vous trouverez dans les numéros 7 et 8 de la *Littérature Chinoise*, l'hommage de notre rédaction, un « Souvenir de Mao Dun » que j'ai écrit récemment et que j'ai eu l'honneur de voir publier en chinois dans le *Renmin Ribao*, « Les vers à soie du printemps », un chef-d'œuvre du grand écrivain, et un large extrait de ses « Mémoires ». Aujourd'hui, plus que jamais, je crois utile de le citer :

« Je n'ai jamais créé pour créer ; autrement dit, je n'ai jamais oublié la signification sociale de la littérature ». « Il est essentiel pour un écrivain d'avoir une conception marxiste du monde ». « Une littérature qui ne peut pas refléter ni orienter la vie, est une littérature qui ne sert à rien ». « Il faut travailler, étudier et refondre sa conception du monde jusqu'à la fin de ses jours ». « Il faut condenser, cristalliser les matières premières de la vie quotidienne : encore un problème idéologique, étroitement lié à l'étude du marxisme-léninisme et de la pensée maozédong ».

Ces paroles, Mao Dun me les a dites, calmement et fermement, lors d'entretiens qui nous réunissaient chez lui, en 1978 et 1979. Celui qui regrettait de n'avoir pu être un « révolutionnaire professionnel » devait rester un vrai et pur marxiste jusqu'au bout. C'est un grand exemple pour nous tous, je crois, en particulier pour les intellectuels communistes du monde entier : comme lui,

Mais la situation est beaucoup plus complexe, comme en témoigne la lettre de Suzanne Bernard et le fait que cet écrivain, Bai Hua, si violemment critiqué il y a un mois, a reçu ces jours-ci un prix littéraire pour récompenser les meilleurs poèmes écrits durant ces deux dernières années.

Et pour que les choses soient on ne peut plus claires, l'Agence Chine Nouvelle a publié un article dont le titre est à lui-seul une réponse implicite à ceux qui voyaient déjà la littérature chinoise retourner à la « langue de bois » qui la caractérisait du temps de la Bande des quatre.

Sous le titre : « Critiquer oui, mais ne pas brandir le gros bâton », Chine Nouvelle écrit : « Autrefois, lorsqu'une œuvre d'art était en question, toutes les œuvres de son auteur étaient rejetées et l'auteur lui-même disparaissait des cercles littéraires. Cela était une absurdité dont le parti s'est débarrassé lors du plénum de 1978 ».

Expliquant qu'un même auteur peut être critiqué pour une œuvre et récompensé pour une autre, l'article poursuit : « Cela montre aussi qu'une nouvelle situation politique est née dans laquelle les efforts de la Chine pour renforcer la démocratie et pratiquer un style de travail réaliste sont de plus en plus couronnés de succès ».

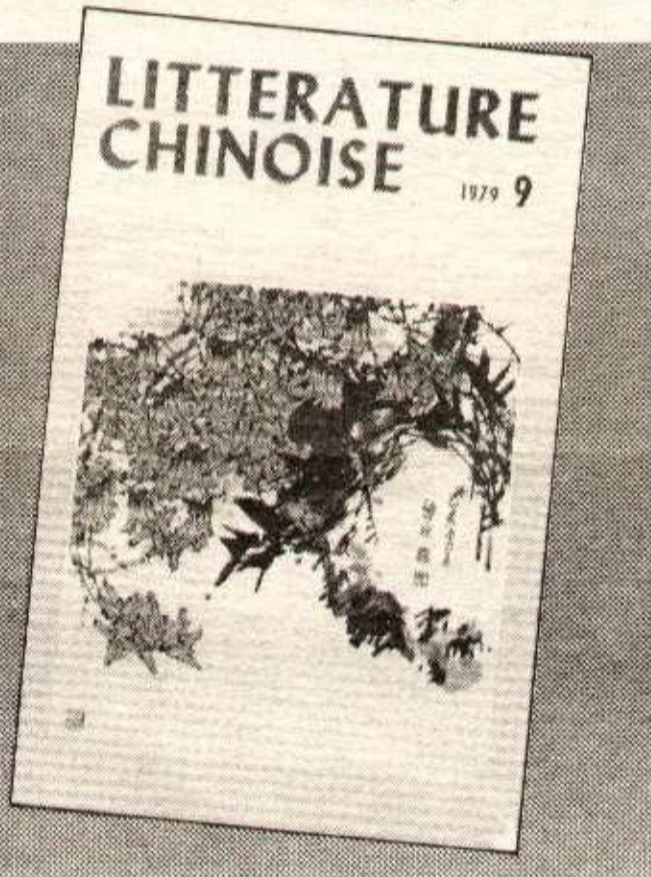
Plus généralement, cette anecdote à propos de Bai Hua montre une nouvelle fois à tous ceux qui s'intéressent honnêtement et sans acrimonie à la Chine, qu'il n'est pas bon de tirer hâtivement des conclusions d'un fait ou d'un événement. Plusieurs points de vue contradictoires existent en Chine sur tout un tas de questions, et il faut voir la situation se développer sur plusieurs années pour en conclure que le point de vue dominant est tel ou tel.

Claude LIRIA

## Une littérature de « problèmes » est en train de se développer



Suzanne Bernard



puissions-nous rester toujours confiants et sûrs, dans la tempête.

### UNE LITTÉRATURE BIEN VIVANTE

Qu'en est-il donc aujourd'hui de la littérature et des écrivains en Chine ? L'Association des écrivains chinois compte actuellement plus de 1500 écrivains professionnels (innombrables sont les écrivains amateurs dont beaucoup deviendront professionnels). Rétablie en 1979, cette association dont Mao Dun était le président — aujourd'hui, Ba Jin en est le président intérimaire — a recruté environ 700 admis depuis cette date. Il y a actuellement 116 femmes écrivains professionnelles, et l'on compte 634 périodiques littéraires — principaux ! — à travers le pays... C'est dire que la littérature est bien vivante, et qu'elle a les moyens de s'épanouir encore davantage. Le IV<sup>e</sup> Congrès national des travailleurs littéraires et artistiques, convoqué fin 1979, a regroupé plus de 3200 délégués. Les débats ont été houleux, parfois violents. L'accent a été mis sur la nécessité de

mettre en application les « cent fleurs » et les « cent écoles », en insistant sur trois « garanties » : « Ne pas exploiter les insuffisances d'autrui, ne pas coller d'étiquette, ne pas brandir le bâton ». Aux écrivains de faire valoir leur esprit créatif, et de résoudre progressivement leurs problèmes dans la recherche et la pratique. Aujourd'hui, on pose les questions fondamentales : quoi écrire et comment ? Et le problème clé : comment résoudre correctement le rapport entre politique et littérature ? La plupart des intellectuels ont été persécutés sous les Quatre. Ils refusent aujourd'hui les simplifications, les réductions, les stéréotypes. Maintenant que la littérature « de plaié » (récit des souffrances endurées pendant la révolution culturelle) s'essouffle et tire à sa fin (c'est une bonne chose !), la « vie » dans la Chine actuelle apparaît aux écrivains dans toute sa complexité. Une littérature de « problèmes » est en train de se développer. Les auteurs, conscients de leur fonction sociale, dévoilent certains aspects négatifs pour faire changer les choses, accélérer l'évolution et le progrès. Entreprise utopique ? Non, car l'influence

de la littérature est énorme à travers tout le pays : revues et éditions atteignent des tirages de centaines de milliers d'exemplaires, voire de millions... Et les besoins sont loin d'être assouvis : actuellement, 800 millions de paysans qui veulent avoir accès à la culture, réclament à grands cris encore plus de livres, de films, de pièces de théâtre !

### LA DÉMOCRATIE EN ART ?

Autres points : on insiste avec force sur la nécessité de garantir les droits démocratiques des écrivains — Qu'est-ce que la démocratie en art, dans un pays socialiste ? — et on condamne énergiquement tout despotisme et toute ingérence tyrannique en art et en littérature. Pas d'application mécanique de la politique en art ! Liberté de création et de critique littéraires ! Cependant que sont réaffirmés les éléments de base : adhésion au marxisme, et relations étroites entre écrivains et travail du parti. Les problèmes sont complexes, et personne n'accepte de les envisager ni de les résoudre sans tenir compte de leur complexité. Beaucoup de domaines restent à

explorer. Par exemple, autour du réalisme, le débat reste ouvert sur des notions telles que « approfondissement du réel », « personnages indécis », « humanisme et nature humaine » (les quatre critiquaient la description des caractères et des sentiments des personnages), et surtout sur l'étude et la recherche des « lois spécifiques » de la littérature : forme et langage. Un point qui fait l'unanimité : les rémunérations trop basses des écrivains...

Tous ces débats sont justes, salutaires. C'est de la confrontation des points de vue que naîtra la nouvelle littérature. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour préjuger de ce qu'elle sera, mais indiscutablement, elle cherche et se forme, de jour en jour.

### LES FEMMES ÉCRIVAINS

Je terminerai en vous annonçant la création d'une nouvelle collection, éditée en français et en anglais par *Littérature Chinoise* : la collection Panda. Le premier ouvrage, que j'ai eu le plaisir de préfacier, est consacré à « Six femmes écrivains » : Ding Ling, Bing Xin, Ru Zhijuan, Shen Rong, Zong Ru, Zhang Jie. Six de leurs œuvres récentes, cinq nouvelles et un extrait des « Mémoires » de Ding Ling sont présentés dans le recueil, ainsi que des photos des auteurs et leurs biographies. Ding Ling, avec « Dans l'étable », évoque les persécutions qu'elle a endurées pendant la révolution culturelle. Confession atroce, inoubliable. Son témoignage — génial — fera couler beaucoup d'encre : mais, attention ! Ding Ling n'est ni une « constestataire », ni une « dissidente » comme certains voudraient le faire croire. Dans ce texte même, elle réaffirme sa foi et son adhésion — entière — au socialisme. A travers les autres nouvelles, il nous est donné d'approcher de très près la réalité quotidienne chinoise, ainsi que les problèmes et les espoirs de la Chine d'aujourd'hui. Avec courage, sensibilité, et sans complaisance, les femmes écrivains chinoises se tiennent aux premières lignes des « points chauds » de la société... sans oublier, dans leur œuvre, de faire une large place à l'amitié, et (le sujet était hier tabou en Chine), à l'amour.

Chers amis et camarades, ma pensée vous accompagne dans vos luttes et vos espoirs.

Fraternellement à vous,

Suzanne Bernard  
Beijing, mai 1981.

# LA SCIENCE CONTRE LE RACISME

Selon que vous êtes classé comme adepte de telle ou telle religion, selon que la couleur de votre peau est claire ou foncée, selon la forme de votre crâne ou de votre nez, on vous classe d'emblée dans telle ou telle race. Une fois le classement établi, on hiérarchise et on détermine arbitrairement que tel groupe est supérieur à tel autre. Le poison raciste fait alors son effet, il divise entre eux les frères de classe, il oppose entre eux les peuples, il favorise la domination du Tiers Monde. C'est tellement facile de justifier l'exploitation en expliquant que mère Nature, transformée pour la circonstance en mère Génétique, en a ainsi décidé en des temps très anciens, l'a inscrit dans notre sang et dans celui de nos ancêtres. Pourquoi aller contre la nature qui voudrait que Roger soit su-

périeur à son camarade Ahmed ou que M. Dupond soit patron et M. Durand ouvrier?

Mais aujourd'hui, le développement de la science, sur la base de données précises permet de battre en brèche ces discours de charlatans moins préoccupés de faire œuvre scientifique que de diffuser le fatalisme et perpétuer l'état actuel des choses. Le Pr Albert Jacquard, généticien, mathématicien, directeur du département de recherche génétique à l'Institut national d'études démographiques, a bien voulu faire le point pour nos lecteurs sur la notion de «race». Il nous a autorisé à publier en avant-première un chapitre, sur la notion de «race», extrait de son ouvrage «*Au péril de la science*» qui paraîtra fin 1981.

Léon CLADEL



«Le concept de race ne correspond à aucune réalité biologique définissable de façon objective»

Un passage du dernier ouvrage du Pr JACQUARD «AU PERIL DE LA SCIENCE» à paraître fin 1981

La définition des races, initialement fondée sur leurs caractéristiques apparentes, ne doit en fait prendre en compte que les facteurs biologiques réellement transmissibles d'une génération à la suivante, c'est-à-dire les gènes. Il ne s'agit plus, comme au XIXe siècle, de différencier les groupes d'individus selon leurs caractères apparents, leurs phénotypes, mais selon les contenus de leurs patrimoines génétiques. On a pu poser une définition de la race qui rencontre une approbation unanime et qui est formulée dans le plus récent ouvrage de génétique humaine de la façon suivante : «Une race est un ensemble d'individus ayant une part importante de leurs gènes en commun et qui peut être distinguée des autres races d'après ces gènes» (Moutlsky et Vogel - 1979).

Reste à donner un contenu à cette définition en précisant quels gènes distinguent les «ensembles d'individus».

Il se trouve que le caractère qui avait primitivement permis un premier classement, la couleur de la peau, est soumis à un déterminisme génétique strict. En fait, il s'agit moins de couleur que de quantité; l'aspect foncé est dû à un pigment, la mélanine : présent chez les Noirs, il est absent ou présent à faible dose chez les Blancs et les Jaunes. Cette différence de structure génétique peut être expliquée par l'effet de la sélection naturelle qui s'exerce en fonction de l'intensité du rayonnement ultra-violet : la vitamine D nécessaire à la calcification des os (son absence entraîne le rachitisme) est fabriquée dans la peau sous l'influence de ce rayonnement qui pénètre plus facilement si la mélanine est absente : en Europe et dans le nord et l'est de l'Asie où les UV sont moins intenses, les individus dépourvus de mélanine bénéficient d'un avantage sélectif; les gènes entraînant la fabrication de ce pigment ont peu à peu disparu (cette explication se heurte cependant à quelques cas particuliers, ainsi les Eskimos et les Pygmées, à la peau très pigmentée, qui dans le grand Nord ou à l'abri de la forêt, ne reçoivent que peu d'UV). Un premier classement des hommes en deux groupes peut donc être réalisé en fonction des gènes responsables de la synthèse de la mélanine (ces gènes sont encore mal connus, mais leur nombre peut être évalué à 4 ou 5 paires, c'est-à-dire des gènes situés en 4 ou 5 «locus», ce terme désignant l'emplacement d'un chromosome auquel sont situés les gènes gouvernant un caractère élémentaire); on oppose ainsi d'une part les populations «noires», d'autre part les populations «blanches» et «jaunes».

Un autre caractère génétique permet de scinder également l'humanité en deux grands groupes : la persistance de la lactase.

Chez la plupart des mammifères le lait contient un carbohydrate, le lactose, dont la digestion nécessite l'intervention d'un enzyme, la lactase. Durant la période d'allaitement, l'activité de cette lactase est intense, après quoi elle tombe à un niveau très bas, ce qui entraîne pour les sujets adultes, une intolérance au lactose. Dans certaines populations humaines au contraire, l'activité de la lactase persiste à un niveau élevé (75% du niveau des nouveaux-nés) durant toute la vie, aucune intolérance au lactose n'apparaît. Ce caractère, lié semble-t-il à une paire de gènes, est très répandu dans les populations du nord de l'Europe, un peu moins dans la région méditerranéenne, mais il est très rare en Asie et en Afrique. Cette fois le classement des hom-

mes en deux groupes en fonction de la fréquence des gènes impliqués oppose d'une part les Européens, d'autre part les hommes des autres continents.

Considérons enfin, deux caractéristiques biologiques dont le mécanisme génétique est bien connu, le système sanguin Rhésus et le système immunologique HL-A.

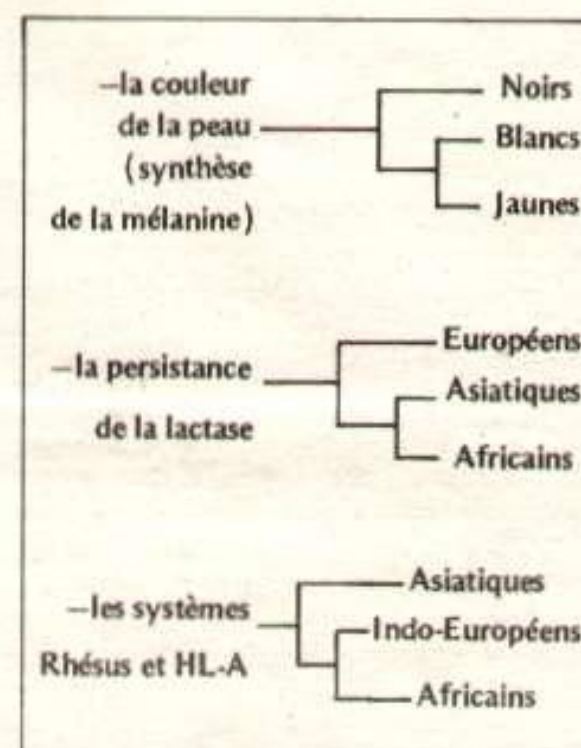
Le système Rhésus est gouverné par des gènes situés en 3 locus et comportant (si l'on néglige diverses variantes rares) chacun 2 catégories de gènes; huit combinaisons sont donc possibles. L'une d'entre elle, dite «R<sub>0</sub>», n'est présente à fréquence élevée qu'en Afrique noire; une autre, dite «r», est très rare en Asie et dans le Pacifique, mais a une fréquence élevée et sensiblement constante d'une population à l'autre, en Afrique et en Europe.

Le système HL-A est lié à quatre locus occupés par des gènes très divers. Une analyse de l'ensemble des données disponibles pour 48 populations a permis à M. Greenacre et L. Degos (1) de définir des «grappes» relativement homogènes regroupant l'une les populations européennes et africaines, une autre les populations asiatiques et esquimaux, une troisième les populations océaniques.

Finalement ces deux systèmes aboutissent à un classement en deux groupes opposés d'une part les Asiatiques et les Esquimaux, d'autre part les Indo-Européens et les Noirs Africains.

Selon les critères retenus, couleur de la peau, persistance de la lactase, ou «systèmes» immunologiques, notre vision des rapports entre les trois grands groupes humains classiquement évoqués est totalement modifiée : nous pouvons arbitrairement affirmer que le groupe A se différencie des groupes B et C qui sont voisins et justifier notre proposition par un argument biologique, quels que soient les groupes désignés par A, B et C.

Autrement dit nous pouvons aboutir à trois arbres de classement de ces groupes selon que l'on se base sur :



Ce résultat est la conséquence de l'absence d'une histoire de l'humanité exprimable sous la forme d'un arbre progressivement ramifié. Cette histoire a consisté en un réseau comportant des échanges et des fusions autant que des fissions; il est donc illusoire de chercher à préciser une classification qui ne peut avoir un sens global.

Depuis la méthode de classification descendante, par séparations successives, que nous venons d'utiliser, on

peut préférer une méthode ascendante par regroupements de populations globalement semblables.

Connaissant les fréquences des divers gènes dans les diverses populations, on peut calculer une distance entre deux populations prenant en compte l'ensemble des écarts constatés entre leurs patrimoines génétiques. La définition des races consiste alors à rechercher des groupes de populations tels que la distance entre deux populations est petite lorsqu'elle appartient à un même groupe, grande lorsqu'elle appartient à deux groupes distincts.

Il se trouve que, pour l'espèce humaine, cette démarche ne peut aboutir.

Pour le montrer il suffit de rappeler les résultats obtenus par R. Lewontin et M. Nei (2) : ils ont constaté que la diversité génétique moyenne de notre espèce s'explique pour 7 à 8% par les écarts entre nations appartenant à une même race, et 85% par les écarts entre populations appartenant à une même nation. Ce résultat peut s'exprimer en disant que la distance entre, disons, deux populations françaises est en moyenne plus petite que la distance entre deux populations blanches prises au hasard, mais seulement de 7%; plus petite aussi que la distance entre deux populations quelconques prises au hasard sur la Terre, mais seulement de 15%.

Ces différences entre groupes sont si peu importantes que le résultat de tout classement est à la merci des caractères considérés et des techniques de classification adoptées; pour illustrer cette instabilité on peut, comme l'ont fait Cavalli-Sforza et Edwards (3) comparer deux arbres de classement obtenus d'une part selon divers systèmes sanguins, d'autre part d'après des mesures anthropométriques.

De multiples incohérences apparaissent : les Esquimaux proches des Indiens et des Maori dans un arbre, sont proches des Français et des Suédois dans l'autre.

Il ne s'agit donc pas de nier les différences entre les divers groupes humains : un Noir africain sait faire la synthèse de la mélanine, ce que ne sait pas faire un Européen; un Européen adulte conserve l'activité de la lactase alors qu'elle disparaît chez la plupart des Asiatiques, etc... Mais l'ensemble des ressemblances et des dissemblances est si complexe que le tableau se brouille dès que l'on s'efforce à une vision prenant en considération l'ensemble des données disponibles.

Certes les hommes sont différents, mais en raison même du processus de la reproduction sexuée, cette différence apparaît entre individus d'une même famille ou d'une même population, beaucoup plus qu'entre les familles ou entre les populations. Mon voisin est génétiquement différent de moi; son appartenance à un autre village, une autre nation, une autre «race» l'éloigne un peu plus de moi, mais l'écart supplémentaire est chaque fois si faible qu'il ne permet pas de tracer entre les groupes de frontières ayant véritablement un sens.

La réponse du généticien interrogé sur le contenu du mot «race» est donc nette : ce concept ne correspond, dans l'espèce humaine, à aucune réalité biologique définissable de façon objective.

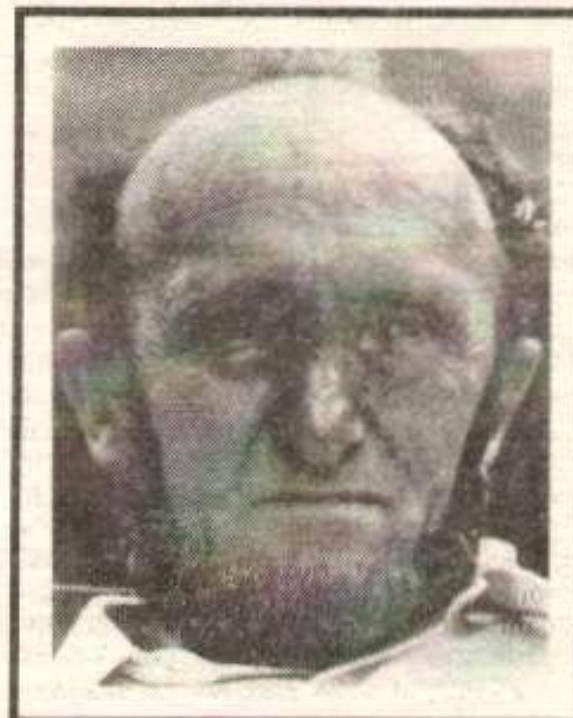
(1) M. Greenacre et L. Degos : Correspondance Analysis of HLA Genes Frequency Data from 124 population Samples - Am. J. Hum. Genetics - 1977 - 60-75.  
(2) Voir «Eloge de la différence» - p. 107  
(3) Cité par A. Langaney : «Diversité et Histoire humaine» - Population - 1979 - 985-1005.

■ On assiste, en cette période de crise économique, à un développement du racisme. Certains vont même jusqu'à faire appel à la science pour justifier leur point de vue et affirmer que des peuples, des populations seraient supérieurs à d'autres. Que peut dire la science, dans l'état actuel des connaissances, sur la notion de race?

Le racisme cela signifie juger l'autre et le mépriser parce qu'il appartient à un groupe. Cet homme n'est pas comme nous, n'est pas comme moi. Il faut faire un effort scientifique pour parler clair : être raciste qu'est-ce que ça veut dire? Est-ce qu'on peut définir des races? Est-ce qu'on peut les déterminer. On peut classer, si arbitrairement on choisit un ou deux critères : «noir» ou «blanc», grand ou petit, cheveux crépus ou cheveux filasses. Selon les critères choisis, vous et moi, nous nous trouverons dans des groupes différents. On peut établir un classement, si l'on prend en compte seulement un seul critère : il faut choisir des caractéristiques dont on a pu établir l'origine génétique. Actuellement, nous en connaissons trois : le rhésus sanguin, le taux de mélanine dans le sang (qui détermine la couleur de la peau), et la lactase. Les groupes établis à partir de ces trois caractéristiques se contredisent. Dès que l'on prend plus d'un seul critère en compte, les classements deviennent contradictoires. — Mais je vous invite à lire le chapitre sur la notion de race du livre que je vais publier à l'automne —.

Plus la science progressera, moins on arrivera à classer. On ne peut pas trouver de définition stable de la race humaine. Plus ça ira, moins on en trouvera. La diversité n'est pas entre les groupes, elle est entre les individus d'un même groupe. Vous me battez peut être à la course à pied, je suis

INTERVIEW DU PROFESSEUR  
**ALBERT JACQUARD**  
généticien,  
mathématicien,  
directeur du département  
de génétique  
de population à l'institut  
national d'études  
démographiques



maladie mentale, celle de la psychose maniaco-dépressive, et peut-être même celui de la schizophrénie. Mais il s'agit-là de maladies mentales qui n'ont rien à voir avec le degré d'intelligence. De toute manière, qu'est-ce que l'intelligence? Je suis autant intelligent avec mon estomac qu'avec ma tête. Si j'ai mal à l'estomac, j'aurai du mal à réfléchir, à me concentrer.

■ Quel rôle peut jouer la science pour débusquer ces supercheries?

On veut, en fait, faire passer pour naturelles, des inégalités sociales. Tout est à base d'hypocrisie. J'aime mieux qu'on me dise que seuls les fils de polytechniciens ont le droit d'entrer à Polytechnique. Mais qu'on ne me dise pas que ceux qui y ont accès sont biologiquement supérieurs. Un des rôles de la science est de débusquer les hypocrisies. On ne peut justifier, jusqu'à maintenant d'aucune façon, les inégalités sociales par une hiérarchie naturelle. La science ne suffit pas à réaliser une société parfaite. On ne peut réaliser une société parfaite contre la science. Il n'y a pas assez de scientifiques pour réagir. Ils restent trop dans leurs laboratoires. Le rôle du scientifique est de s'exprimer dans tous les journaux. Il y a une coupure entre la pensée scientifique et ce qui passe dans le grand public. Je vous conseille de lire «L'Appel d'Athènes», que nous avons rédigé lors du colloque organisé par l'UNESCO, réunissant des savants du monde entier pour dénoncer la supercherie des théories racistes.

On invoque la science pour trancher, de façon péremptoire, des questions qu'elle est loin d'avoir élucidées. Or, un scientifique de le dire actuellement. On a réussi, à ce jour, à déterminer l'origine génétique d'une

peut être meilleur que vous à vélo. Nous ne sommes pas égaux dans le sens ou en dehors de certains paramètres, on ne peut établir de comparaison entre les individus. On a trop souvent le réflexe de passer de la non-égalité à la hiérarchie. On ne peut pas hiérarchiser sur un seul caractère.

■ Là, nous glissons des différences entre populations aux différences sociales, certains prétendent là aussi que les inégalités sociales seraient dues au fait que les individus sont naturellement inégaux? ... Qu'en est-il?

Le Q.I (Quotient intellectuel) donne l'illusion que l'on peut hiérarchiser les individus sur un seul paramètre. On ne peut pas hiérarchiser, dire plus ou moins

# Avec Pierre Bauby, la campagne du PCML à Orléans

Autour de son candidat, Pierre Bauby, et d'Alain Dupré (suppléant), la section du PCML d'Orléans développe une campagne active à l'occasion des élections législatives dans la première circonscription du Loiret. Cela n'a pas échappé au journaliste de *La République du Centre* qui écrivait dans l'édition du vendredi 5 juin : « S'il est un candidat qui connaîtra parfaitement les marchés de la région, c'est bien Pierre Bauby. ».

Présent sur les marchés de l'Argonne, la Charpenterie, La Source, Sully-sur-Loire, multipliant ses déplacements à travers l'ensemble de la circonscription, le candidat du PCML mène une « campagne de contact à tous les niveaux ».

En plus des discussions qui s'engagent spontanément sur le terrain, P. Bauby aura rencontré diverses personnalités dont des militants syndicaux du MODEF, de la CGT, ainsi que des élus locaux.

Il y a quelques jours, P. Bauby visitait la maternité et l'hospice de vieillards du CHR d'Orléans. Il a pu ainsi voir : une maternité où l'on trouve des lits dans les couloirs parce qu'il n'y a pas assez de chambres, une cuisine vétuste qui attend en vain d'être rénovée, un hospice qualifié de « mouroir », sans compter les conditions de travail imposées au personnel par la direction du CHRO que préside J. Douffiagues, maire d'Orléans et député UDF sortant.

A l'occasion de ces différents contacts, le parti a apprécié la gravité des problèmes auxquels sont confrontés les masses populaires de ce département. Tous ces témoignages sont autant d'actes d'accusation qui condamnent Giscard d'Estaing, principal responsable de cette politique désastreuse pour les travailleurs. Ils désignent, au jourd'hui, Jacques Douffiagues, candidat de l'UNM, comme le représentant de cette politique, qu'il a tant louée ces dernières années.

On comprend alors pourquoi l'objectif « battre Douffiagues », rencontre un écho si favorable parmi les travailleurs qui souhaitent ardemment voir ce pur représentant de la grande bourgeoisie être mis en ballottage, et pourquoi pas être battu.

Si l'objectif du PCML est de rassembler le maximum de suffrages sur le nom de son candidat, cela ne constitue pas un but en soi. La combativité dont font preuve nos militants est avant tout au service du but essentiel que nous nous sommes fixés : faire entendre la voix du parti, la voix de la clarté. Pour le PCML, les travailleurs veulent le changement.

La défaite de Giscard d'Estaing, qui doit être amplifiée par la défaite de la droite aux législatives, marque un coup d'arrêt à la politique de chômage, de vie chère et d'atteintes aux libertés.

Elle crée des conditions favorables pour des changements positifs.

De nouvelles conquêtes sociales, de nouveaux droits démocratiques peuvent être obtenus. Ce sont : les 35 heures, le relèvement des salaires, les élections à la proportionnelle, l'abrogation des lois dites « anticasseurs » ou « Sécurité et liberté », etc...

Nous disons que tout cela est possible, mais à une condition : que les travailleurs créent un solide rapport de force en leur faveur. C'est leur mobilisation, leur unité sur leurs revendications, ce sont leurs luttes qui décideront de l'ampleur des avancées.

Certains assurent qu'avec la nouvelle situation politique, il faut être raisonnable sur les revendications. Ils estiment que les luttes de classe doivent céder la place à la concertation.

Nous disons ATTENTION ! Le gouvernement est de gauche. Mais le capitalisme reste en place. Le grand capital est loin d'être vaincu. Il domine toujours l'économie. Son influence est immense. Ses hommes sont toujours chez eux dans l'appareil d'Etat, dans l'armée, la police, les médias.

Un changement de gouvernement ne change pas la société. Cela peut être un point d'appui pour nos luttes, c'est tout. Renoncer à la lutte, c'est renoncer aux changements, c'est aider le patronat à mettre sur pieds une politique de recharge, c'est faire le jeu du grand capital.

Et les revendications. Ce que nous exigeons sous Giscard correspondait aux besoins réels des travailleurs. En quoi le fait d'avoir un président de gauche diminuerait-il les besoins ? C'est incompréhensible. Une telle attitude ne peut que démobiliser les travailleurs et profiter au grand patronat.

Giscard aussi appelait à limiter les revendications, à renoncer à la lutte. On appelait cela le consensus, mais avec lui ça ne marchait pas. Il ne faudrait pas que l'arrivée du Parti socialiste au gouvernement redonne vie à cette vieille idée du consensus.

Disons-le franchement, il y a des risques. Quand nous regardons le passé ou dans les pays voisins où les socialistes sont au pouvoir, nous y voyons une politique de consensus, une politique de gestion du capitalisme. Alors, que feront les socialistes français ?

Quant à notre position vis-à-vis du nouveau gouvernement, elle est claire. Nous soutiendrons toute mesure favorable aux travailleurs et aux peuples du monde. Nous combattrons toute initiative contraire à leurs intérêts.

C'est dans ces termes qu'au cours d'une longue interview à la radio locale et à travers de nombreux communiqués de presse, P. Bauby définit le sens de sa candidature. Ce qui fait dire au journaliste de *La République du Centre* que P. Bauby cultive, par rapport aux autres candidats, une image de marque avantageuse : « Le caractère et la force de conviction ».



Pierre Bauby et Alain Dupré :  
Sur un marché (Photo du haut).  
← au cours d'une conférence de presse.  
Pierre Bauby diffusant le numéro spécial-Orléans de l'Humanité rouge (photo du bas).



**Vendredi 12 juin**  
Le PCML cloturera sa campagne par une  
**GRANDE FETE ANTI-DOUFFIAGUES**  
de 18h à 24h  
A la salle des fêtes de BOU  
route de JARGEAU entre JARGEAU et CHECY  
**Stands, bouffe, musique, bal, tombola, garderie.**